Le Journal de
Culture & Démocratie

29

Mai 2013
Périodique de l'asbl
Culture & Démocratie

Sommaire

- Culture et gratuité: leurre ou nécessité? | *Sabine de Ville* | 1
- L'argent de la culture. Billet d'humeur | *Paul Biot* | 4
- La culture de l'argent. Billet d'humeur | *Jean Delval* | 6
- La gratuité et le droit à la culture | *Céline Romainville* | 8
- De la prétendue inexorable gratuité des biens et services culturels dans la division du travail de la Société de l'Information à l'aube du xxi[e] siècle | *Frédéric Young* | 10
- À propos du don (paisible) | *Paul Biot* | 12
- La nuit tombe sur Nouakchott | *Luc Richir* | 13
- Le don, dernier acte de résistance | *Christelle Brüll* | 14
- Démocratie et gratuité au musée | *Baptiste De Reymaeker* | 16
- Une gratuité qui rapporte! | *Bernard Hennebert* | 20
- Une gratuité bénéfique et durable pour les publics et les musées? | *Musée et Société en Wallonie* | 22
- Gratuité vs gratuité | *Baptiste De Reymaeker* | 24
- La gratuité n'existe pas | *François de Smet* | 26
- Une esthétique du pillage | *Ardalan Kalantaran* | 28
- Conclusion: Gratuité et Reconnaissance | *Joël Roucloux* | 30
- Côté Images: Alain Janssens. *Temps brassé* | *Georges Vercheval* | 32

Culture et gratuité: leurre ou nécessité?

La culture de l'argent, l'argent de la culture, la gratuité, le don et le contre-don, le droit d'auteur, le droit à la culture, même pas peur! Culture & Démocratie s'empare ici d'une question qui taraude, fait débat – interne – et ô combien, externe. La culture dans ses formes de production et de diffusion n'échappe pas à la logique marchande. L'a-t-elle jamais fait? Dans le temps et l'espace de nos sociétés humaines, les créateurs ont-ils jamais été autre chose que des artisans – pour certains de génie – dépendant de commanditaires religieux ou princiers d'abord, du marché – public ou privé – ensuite?

Nous observons la marchandisation croissante voire exacerbée de la culture où, tous secteurs confondus, l'événement l'emporte sur le processus et l'éclat sur la profondeur. Parallèlement, l'offre culturelle n'a jamais été aussi importante, diverse, mêlant l'aigu et le médiocre, l'intense et l'épais, le populaire au meilleur sens du terme et l'élitisme stérile, ou l'inverse. Il suffit de se jeter sur un agenda culturel dans n'importe quelle ville européenne ou au-delà pour s'en rendre compte. Cette offre culturelle surabondante reste extraordinairement mal partagée. Les sociologues de la culture évoqués dans plusieurs des articles qui suivent nous éclairent continûment sur cette réalité. Enfin nous n'ignorons pas qu'au-delà de ses formes légitimées, la vitalité culturelle contemporaine investit des territoires et des lieux multiples, autres, divers, aux brassages infinis. Là s'élaborent sans doute, dans des logiques marchandes ou non, les formes culturelles et artistiques de demain.

Ce Journal ne prétend pas faire un tour exhaustif de la question: ce n'est ni son ambition ni son objet.

Il questionne avec âpreté parfois, les politiques publiques en matière de culture et la manière éclairée ou non dont s'y conçoivent le soutien, la stimulation, l'encouragement à la création et à la diffusion culturelle, celle du prix de la culture et celle de la gratuité. Comment penser la répartition de la manne publique, a fortiori lorsque prise dans le maelström de l'austérité, elle se fait plus rare? Faut-il engager les acteurs culturels à un souci plus grand de rentabilité quitte à sacrifier quelque chose de l'exigence et de l'audace pour remplir les lieux culturels? Faut-il au contraire résister à la seule rationalité économique et maintenir avec force que la création doit pouvoir se



Temps brassé – Comnlain, 25.08.98 – © Alain Janssens

déployer dans la plus grande liberté possible? Où trouver l'équilibre?

L'accès au musée, lieu emblématique de la constitution, de la transmission et du partage d'un héritage commun occupe plusieurs de nos contributeurs. Les points de vue ne sont pas convergents et c'est tant mieux: le Journal de Culture & Démocratie est un espace de réflexion critique et de débat.

L'accès est décliné ici sous son angle marchand: payer ou ne pas payer, voilà la question. Au demeurant, est-ce vraiment la question? Si l'ensemble des points de vue développés ci-après donne en effet à réfléchir sur l'intérêt ou les limites de la gratuité au musée pour les publics et pour les institutions, en particulier dans son articulation à la question du droit à participer à la vie culturelle, nous nous autorisons ici à soutenir avec quelques-uns de nos contributeurs l'idée que si elle peut contribuer à élargir l'accès au musée, encore faut-il s'assurer qu'elle ne produise pas plus «du même». La gratuité ne peut pas, seule, régler toute la question. Bien d'autres obstacles – symboliques, géographiques, culturels, sociaux – se dressent à côté du prix et que la gratuité ne résout pas.

Il reste que l'on a bien du mal à discerner ce qui est le plus «juste» en termes de participation culturelle et d'accès à la culture. Prenons, puisqu'il est très présent dans cette livraison, le cas des musées: gratuité de l'accès dans les collections permanentes de la Tate Modern de Londres (comme dans de nombreux musées anglo-saxons) et de 13 à 15 £ pour l'accès aux expositions temporaires, au Metropolitan Museum et au Moma à New-York, au-delà de l'appel aux contributions volontaires, 25 $ pour l'admission et les expositions temporaires mais des réductions pour les étudiants (14 $) et la gratuité pour les moins de 16 ans, au Prado à Madrid, 14 € pour l'accès aux collections et aux expositions et la gratuité pour les titulaires de la carte Jeune; à Paris, au Louvre, 15 € pour l'admission aux collections et aux expositions temporaires, gratuité pour les moins de 18 ans et les moins de 25 ans (résidant dans l'espace européen), aux Mrbab à Bruxelles, accès aux collections à 8 €, au musée Magritte à 13 € et un droit d'entrée de 17,50 € le week-end (!) pour l'exposition Kandinsky, des réductions pour les jeunes et la gratuité pour tous le premier mercredi du mois…

Il ressort de ce tour d'horizon très partiel qu'aucun de ces chiffres ne dit rien de l'essentiel: quid de ce qui est proposé pour ce prix, de ce qui a été mis en place pour que la porte soit largement ouverte, pour que celui ou celle qui la franchit, seul ou en groupe soit accueilli, accompagné là où il en éprouve le besoin ou le désir pour rencontrer au mieux ce qui aiguise sa curiosité? Le prix ne dit rien de la qualité du lieu, de la place qui y est faite aux espaces muséaux et aux boutiques, des espaces d'acti-



Temps brassé – Liège, 05.99 – © Alain Janssens

vité prévus pour les jeunes et tous les publics et de la qualité de ce qui s'y fait. Il ne dit pas non plus l'ampleur et la qualité – ou non – du travail accompli jour après jour pour que le lieu présente à tous ses publics, avec la plus grande exigence et la plus grande lisibilité, ses collections et ses expositions. Quelles ressources mises à disposition sur Internet pour les visiteurs, les étudiants, les chercheurs, les artistes? S'il n'est pas rien, le prix n'est pas tout et ne dit pas tout.

Il n'est d'ailleurs pas qu'un obstacle. Conçu dans le respect du «biotope» dans lequel l'institution culturelle se trouve, il peut être la marque d'une valeur dûment reconnue comme en d'autres secteurs de l'activité humaine et que ses publics acquitteraient sans réserve particulière au musée mais aussi au théâtre, dans le territoire des musiques, des événements culturels ou artistiques de tous types. Cela suppose que le plus grand nombre ait, chevillée à l'esprit et au corps, l'envie de se mêler aux lieux de création et de les goûter quelle qu'en soit la nature! Il faut répéter que ce désir-là – se frotter à la création et/ou créer – peut se construire patiemment, longuement et durablement dans le temps et l'espace d'une école éclairée qui ferait à la création et à la transmission de tous les héritages culturels une autre place que celle qu'elle leur fait aujourd'hui. Que faire d'un accès gratuit à quoi que ce soit si le désir n'en a pas été éveillé? La question de l'éducation et de la formation n'est évidemment pas absente de ce Journal!

Autre débat vif et complexe, le droit d'auteur et son évolution à l'heure des bouleversements et des dérives engendrées par l'usage des créations musicales et cinématographiques disponibles sur Internet. Il prend sous un autre angle la question de la gratuité: comment articuler la puissance des acteurs de la mondialisation culturelle, le respect de la création et le juste prix des choses, y compris culturelles? À défaut de donner des solutions, les articles qui affrontent cette question ouvrent de sérieuses pistes de réflexion.

Reste que le dernier quarteron de contributeurs dresse avec vigueur les contours d'une autre forme – émergente – de gratuité qui surgit aujourd'hui dans les villes saturées de rapports marchands. Elle se noue dans les échanges de savoirs et de savoir-faire, dans les pratiques partagées et dans de nouvelles formes de solidarité. Une gratuité qui s'apparente au don et au contre-don des anthropologues et augure de modalités nouvelles de vie sociale.

Utopie? Peut-être, nous en avons besoin, et cet antidote au tout et trop marchand nous fait l'effet d'une embellie bienfaisante voire prometteuse.

Bonne lecture!

Sabine de Ville
Présidente de Culture & Démocratie



Temps brassé – Liège, 05.00 – © Alain Janssens

L'argent de la culture
Billet d'humeur

Le titre a surgi comme un jeu de mots au détour d'un de ces *pow-wow* qui parfois scandent le travail plus routinier du Bureau de Culture & Démocratie.

Un jeu de mots
ou des mots qui se jouent de nous?

Depuis quelques années, et particulièrement depuis les Egc,[1] il est bien rare qu'un discours politique ne comporte pas son volet culturel: «la culture sert maintenait de paradigme à tous les pouvoirs et semble redevenir un enjeu essentiel» constate la Ministre Laanan. Et la Ministre de préciser: «politiquement (…), socialement (…), économiquement, comme un espace de production et de richesse». Le document qui servira de base à plus d'une vingtaine de rencontres où se croiseront tous les acteurs de la culture – largement entendue – souligne l'analyse: «la politique culturelle traverse tous les niveaux de pouvoirs» peu avant de s'interroger à propos de «qui paye et pourquoi?» et de conclure sur une évidence: «ce sont bien le contexte culturel et l'accès à la culture qui favorisent la créativité, source première de nos sociétés (…) et la première étape de l'acte culturel est bien la création».[2]

Plaidoyer pro domo d'une Ministre de la Culture déterminée à valoriser sa part du «marché politique»? Sans doute, ou plutôt sans doute aussi, devant la crainte d'une stagnation de son budget (il y a dix ans de cela déjà). Mais si l'on fait l'exégèse des discours des autres notables et excellences politiques et économiques, et de leurs exordes, à tous les niveaux de pouvoirs, du local à l'Europe, la créativité et la création sont la condition première du développement économique.

Et pourtant, lorsque viennent les temps de resserrement budgétaire, les milliards vont aux banques, qui s'empressent de thésauriser, tandis que ce qui touche à la culture devient *l'âne mort* qui pèse d'un poids toujours trop lourd, à qui on compte de plus en plus serré sa maigre pitance.



Temps brassé – Cotentin, 01.08.00 – © Alain Janssens

Ce qui devrait, comme l'enseignement et la recherche, être pensé comme un investissement, amortissable sur le long terme, est considéré comme une charge à fonds perdu, un luxe de riche.

C'est la logique à peine implicite de nos grands argentiers, et parfois explicite de quelques populistes.

Et c'est alors avec une irritation croissante que, dans la plupart des secteurs de la société, naissent et se répètent de plus en plus les discours qui mettent en cause *l'argent de la culture*, devenu gabegie, éléphant blanc – après l'âne, on reste dans le domaine animalier –, qui trouverait meilleur usage dans le sauvetage de… (à compléter par ce qui vous paraît le plus directement et concrètement «utile»).

L'argent de la culture, c'est donc d'abord celui qui est le plus aisément contesté quand on veut parler sérieusement, en responsable patenté. Mais c'est chaque jour davantage l'aune à laquelle se mesure la création et la participation culturelles: là se trouve le danger, le paradigme destructeur.

La politique culturelle d'une nation doit prendre en compte les obligations internationales et constitutionnelles de l'État. Ces principes instaurent une créance des citoyens sur les pouvoirs publics qui doivent en répondre, sous peine de sanction.[3]

Mais la peur du gendarme international ou constitutionnel ne semble pas, en ce domaine, habiter nos vertueux caissiers ni les dissuader de poser leurs garrots au cou de ceux qui, par conviction autant que par convention, remplissent ces obligations qui leur sont en quelque sorte déléguées par l'État.

L'Europe, les États, les collectivités déposent des fortunes aux pieds des «investisseurs» ordinaires qui parfois s'enfuient avec la caisse. La création culturelle, source de vitalité économique, la remplit, de valeurs autant matérielles qu'immatérielles.

Qu'attend-on
pour penser la culture
comme un investissement
et non plus
comme une charge?

Il est temps de penser les ressources publiques affectées à la culture comme un investissement et, partant, de sortir ce budget des dépenses considérées comme des charges entrant dans les calculs alambiqués de l'Ue pour qualifier les bons et mauvais

élèves de la classe. À commencer – on l'a dit tant de fois – par les charges de l'Onem soutenant la survie des artistes. Sans doute devrait-on en dire autant de l'éducation. L'un n'empêche pas l'autre.

Cette révolution copernicienne[4] changerait fondamentalement l'approche du «problème» budgétaire, et ferait de chaque membre de la cité le dépositaire potentiel d'une part de cet investissement, qu'il porterait à maturité. La politique culturelle d'une nation aurait pour objectif d'en redistribuer, au terme du processus, le bénéfice à chacun, à charge pour celui-là de se faire le porteur de cette valeur immatérielle et de le réinvestir à son tour.

Traduit en termes économiques, c'est le meilleur «retour sur investissement» imaginable, susceptible de produire une «valeur ajoutée» exponentielle. Traduit en termes humains, c'est le geste le plus naturel, le plus durable, le plus multiplicateur, et local. Ici pas de délocalisation à craindre. Ici pas d'intérêts notionnels mais un intérêt national pour la transmission et l'enrichissement des autres, comme une spirale vertueuse.

Et bien non! Ça ne va pas comme ça!
Au diable
les Copernic de la pensée!
les Kepler de l'utopie!
les Galilée de la culture!

On a vu récemment une Ministre de la Culture, par fidélité politique, devenir infidèle à l'une de ses plus grandes priorités et diminuer drastiquement le budget de la création. Trop heureuse – on ne peut que le supposer – des réactions «de la rue» (les artistes mais pas seulement), elle reporte sa décision mais n'a d'autre choix que de proposer au secteur de trouver lui-même une autre économie. On prendra dans la cassette de Mons 2015, Capitale européenne de la Culture, qui, pour respecter ses obligations européennes, ponctionne notamment les ressources du secteur culturel: «Je te tiens tu me tiens par la barbichette». On voit une des plus actives instances d'avis, le Comité de Concertation des Arts de la scène, passer au crible toutes les possibilités de ressources nouvelles ou délaissées. On voit les culturels et artistes de tout poil se réunir en Collectif Culture et déposer un manifeste réclamant de l'argent à tous les ministres concernés ou *concernables*. On voit entre institutions culturelles des relations commerciales prendre le pas sur la logique partenariale: c'est à qui fera le croque-en-jambe à l'autre…

Où sont les politiques culturelles, sociales, celles tant clamées (y compris au plan institutionnel), de «l'épanouissement humain»…? L'heure et les passions sont aux politiques budgétaires: *l'argent de la culture* devient sa priorité, son alpha et son oméga. On ne propose plus de projet visionnaire mais des comptes en équilibre, on n'ose plus revendiquer la philosophie d'un projet ou d'une stratégie culturelle mais le meilleur ratio de rentabilité entre ressources et produit. Le domaine culturel est prêt pour être bientôt régi par les règles de l'Omc. L'Union Européenne n'a consenti à reconduire son programme culturel que pour autant qu'il s'inscrive dans sa «stratégie 20/20».

Mais ne nous y trompons pas: *l'argent de la culture* est ce qu'il est parce que davantage chaque jour c'est la *culture de l'argent* qui devient la référence de toute activité humaine.

Paul Biot
Membre
de Culture & Démocratie

1 États généraux de la Culture, organisés par la Ministre Fadila Laanan, 2004-2005.
2 Dans les «États généraux de la Culture; 23 décembre 2004» [en ligne] disponible sur <http://www.atps.be/docs/etats_generaux_culture_2004.pdf>.
3 Une analyse approfondie de ces obligations a été réalisée par Céline Romainville pour le compte de Culture & Démocratie dans son Journal 19, «*Le droit à l'épanouissement culturel dans la Constitution belge*» [en ligne] disponible sur <http://www.cultureetdemocratie.be/productions/view/19-droits-culturels-1>.
4 L'expression a été utilisée récemment pour bousculer les idées toutes faites. Copernic doit se retourner dans sa tombe, mais je gage que celle-ci, par sa force symbolique, lui plairait fort.



Temps brassé – Reville, 28.07.00 – © Alain Janssens

La culture de l'argent
Billet d'humeur

On pourra considérer cela comme un langage de charretier ou une vérité orthographique, mais en tout état de cause, la culture commence toujours par le cul.

Moi, je prends cela pour l'expression d'une passion torride pour la liberté, la provocation, le dévoilement et la jouissance. Face à ce déferlement sentimental et charnel, dites-moi, qu'est-ce que l'argent vient foutre là-dedans? Qu'il aille au diable!

Ah, ah, j'encouragerais – traître à la cause – les producteurs de culture à croupir dans le dénuement, à se résigner à être maudits et à accepter de bouffer de la viande enragée? Ça, c'était bon il y a un siècle quand les mécènes faisaient le tri du bon grain et de l'ivraie. Heureusement, depuis que les ministères de la culture ont fleuri un peu partout dans nos sociétés occidentales enfin civilisées, tout cela est révolu(tionné).

Petite (ou énorme) parenthèse, si j'en crois mes informateurs, les deux premiers artistes politiques qui ont inventé un ministère de la culture s'appelaient Mussolini et Staline.

Révolu? Peut-être… Encore que… S'il y a des gens qui se trouent au travers des filets de la sécurité sociale, pourquoi tous les artistes, sans exception, trouveraient-ils, eux, une sinécure dans les innombrables «dispositifs» des multiples pouvoirs publics culturels subsidiants? Ceux qui se trouent, vivent-ils au gré de leur passion torride? Non, ils se consument à petits feux, méconnus, délaissés, des sans-abris de la pensée, du verbe, de l'image…

Mais révolu(tionné)! Là, c'est trop comique!

Rappelez-vous cet après mai 68, quand un Ministre français de la Culture (j'ai oublié son nom) fulminait: «Je hais ces artistes qui viennent avec une sébile dans une main et un cocktail Molotov, dans l'autre»! Ou encore de Gaulle assénant à Malraux (alors ministre de la Culture): «Faites taire ce poète surchauffé!»; il visait Armand Gatti et son spectacle *La Passion du général Franco* qu'il estimait être une insulte à un fasciste-chef d'État! Rappelez-vous que, dans notre bon pays de Belgique, Michel Gheude et Richard Kalisz ont été passés à la trappe par notre non moins bonne radio de service public pour atteinte post-mortem (le corps de la bête était à peine refroidi) à ce même fasciste-chef d'État.

Vous voyez bien que pour ces gens-là, ces grands gens-là de pouvoir, la culture ne commence pas par le cul, mais par le culte. Vous cherchez à bénéficier du denier de ce dernier? Alors, vouez-vous à son admiration, à sa bénédiction, à sa prosternation, à son prosélytisme. Vous rêviez de chair et de cul? Contentez-vous de chaire (de vérité) et de culte!

Je pousse bobonne? Je «mélenchonnise»? Admettons…

Mais à observer – de l'intérieur et de longue date – les comportements des mondes du pouvoir subsidiant, dans toutes ses



Temps brassé – Luxembourg, 29.12.00 – © Alain Janssens

variétés pincées ou délurées, on finit par s'apercevoir qu'ils sont tous œcuméniques. Ils sont tous très saints, tous très officiels, tous en marche et en rangs bien serrés pour… leur et la reproduction(s). Où est le plaisir, je vous le demande? Et ils se sont «époustoufliquement» bien organisés pour se revendiquer du concert polyphonique démocratique.

Astucieusement, ils lâchent la bride à l'un ou quelques autres chiens sans attache. La liberté d'errance qui leur est accordée est, le plus souvent, assortie d'une pitance précaire et très généralement «cacahuéthique». Ainsi va la démocratie sans perdre ni face ni bonne gouvernance: rien n'est discriminé, dieu merci! Et vive l'égalité des chances et la tolérance pour les vitrines bordéliques!

Mais en parallèle, il est impérieux de doter le monde des idées d'une colossale et invulnérable coupole démocratique capable d'assurer le triomphe de l'œcuménisme politique social-démocrate. Cela est indispensable en toute chose, en économie comme en tout.

Pourquoi la culture y échapperait-elle? Édifions un pacte! Un pacte culturel, mon dieu! Quelle trouvaille! Qui oserait crier au viol de la démocratie quand il se fait que nombre de décisions d'interventions publiques tombent au prorata du suffrage universel? Qui oserait dire que la pensée et la voix profondes des peuples ne gît pas dans les urnes? Qui oserait dire que voter en case de tête ou en case de queue n'est pas l'aboutissement ultime de la parole des «citoyens»? Qui, sinon d'affreux… (et ringards, de surcroît) antidémocrates?

Dialogue imaginaire, pour terminer:
«— Nous, nous avons élus pour décider. Nous décidons; et merde!»
«— Euh… le pouvoir dans les assemblées législatives et les exécutifs, ça ne vous suffit pas? Non?»
«— On a le droit et le devoir, légitimement démocratiques, de siéger partout!»
«— Siéger? Ou assiéger? On ne vous a jamais dit que tout cela flairait fort le tota… euh…? Le toutou, quoi? La voix de son maître?»
«— Pourquoi la démocratie arithmétique serait-elle, pour ce qui regarde la culture (voire le reste), moins anémiante que le mécénat? En apparence, elle l'est peut-être. Mais en fait…»

Jean Delval
Comédien-animateur
au Théâtre des Rues,
Administrateur délégué
des Éditions du Cerisier



Temps brassé – Liège, 16.04.05 – © Alain Janssens

La gratuité et le droit à la culture

Une approche en termes de droits humains de la «culture gratuite»

Dans les débats sur la gratuité de la culture, ses liens avec les services publics culturels, son antinomie avec le droit d'auteur et avec les fondements de l'industrie culturelle et du marché de la culture, les droits humains sont souvent oubliés. L'objectif de cette contribution est d'aborder modestement les débats sur la gratuité à l'aune des droits humains et, plus particulièrement, d'un droit spécifique: le droit à la culture.

Définition et portée du droit de participer à la vie culturelle

Consacré dans l'article 15 du Pacte relatif aux droits économiques, sociaux et culturels, dans l'article 27 de la Déclaration universelle des droits de l'homme et dans l'article 23 de notre Constitution, le droit de participer à la vie culturelle, en droit international, ou droit à l'épanouissement culturel, a une effectivité limitée, qui peut notamment être expliquée par le fait que certains le réduisent trop souvent au statut de «cerise sur le gâteau». Cette faiblesse du droit à la culture occulte l'importance capitale de ce droit, tant pour la réalisation de l'égalité des chances, qui est dictée par la maîtrise d'un certain «capital culturel» et par le développement par l'individu de certaines «capabilités» culturelles, que pour le maintien et le développement d'une société juste, conditionné par l'existence d'une diversité de structures culturelles qui permet de poser des choix réellement libres et éclairés et de façonner sa conception de la «vie bonne». Dans nos sociétés démocratiques, la culture constitue cette «réserve de sens» qui nous permet de construire nos conceptions de la «vie bonne», d'en changer, de donner du sens aux expériences humaines et sociales, de travailler collectivement sur ces expériences. Si la culture est ce qui donne sens, on conçoit sans peine les conséquences dramatiques de l'impossibilité d'accéder et de participer à la culture: la difficulté à construire du sens et donc à exercer une liberté réelle[1] et à s'autodéterminer, la difficulté d'entrer réellement en dialogue avec l'autre. L'accès et la participation aux diverses «structures culturelles» qui traversent la société sont déterminants dans la mise en œuvre d'une réelle égalité des chances, tout comme la maîtrise d'un certain «capital culturel». Fondamentalement, la participation à la culture permet la reconnaissance des participants comme dignes de coopérer avec l'ensemble de la société dans la recherche collective sur le sens. Réaliser le droit à la culture, c'est également autoriser la création d'un authentique lien social et la formation aux exigences de la vie démocratique. Enfin, renforcer la réalisation du droit à la culture, c'est travailler à la création d'un véritable dialogue entre les individus et les communautés, un dialogue qui repose notamment sur un ensemble de compétences permettant de penser nos différences et de mettre en valeur ce qui nous rassemble dans la diversité.

En combinant la Constitution et les textes internationaux relatifs au droit de participer à la vie culturelle, on peut construire une définition de ce droit comme un droit ayant pour objet la diversité des expressions culturelles et des patrimoines culturels et concernant la mise en présence avec cette diversité, la connaissance et la familiarisation avec cette diversité (et non pas l'identité culturelle en tant que telle qui n'est qu'une dimension du droit à la culture).[2] Ce droit implique notamment:

- Le droit d'accéder à la culture et d'avoir/de recevoir les moyens de dépasser les obstacles physiques, financiers, géographiques, temporels qui s'opposent à l'accès à la culture, mais aussi d'accéder aux «clés», «références culturelles», permettant de dépasser/renverser les obstacles psychologiques, symboliques, éducatifs, linguistiques ou liés au manque de «capital culturel» et de «besoin/désir de culture».
- Le droit de prendre part activement à la diversité des vies culturelles, de recevoir les moyens concrets de s'exprimer sous une forme artistique et créative et d'accéder aux «clés» et «références culturelles» permettant de s'exprimer de manière critique et créative.
- À côté de ces deux prérogatives centrales, le droit à la culture implique également un droit à la liberté artistique, un droit au maintien, au développement et à la promotion des cultures et des patrimoines, un droit au libre choix et un droit de participer à l'élaboration et à la mise en œuvre des politiques culturelles et des décisions concrètes concernant le droit de participer à la vie culturelle.

Gratuité et droit à la culture

Au regard de cette définition du droit à la culture, la gratuité est une mesure qui peut permettre la réalisation de plusieurs dimensions centrales de ce droit fondamental. D'abord, l'idée de gratuité permet évidemment de dépasser les obstacles financiers qui s'opposent au droit d'accéder à la culture, prérogative centrale du droit à la culture. Les mesures instaurant la gratuité de l'accès aux institutions culturelles ou aux produits et services culturelles doivent donc être considérées comme étant des mesures réalisant le droit à la culture. Ensuite, la gratuité peut permettre la réalisation de la seconde dimension centrale du droit à la culture: la participation active à la culture. En effet, la disposition de matériaux culturels gratuits permet d'élargir le champ des possibles de la création, professionnelle ou amateure, et de faire de chacun de nous ces «nains juchés sur les épaules de géants» qui, parce que «portés et soulevés par leur stature gigantesque» peuvent apporter notre contribution à la construction d'un sens commun des expériences humaines et sociales par la création ou l'initiation à des expressions culturelles. L'appropriation est, souvent, et spécialement dans la culture contemporaine, une étape importante de la participation active à la culture.

Ce lien intime entre gratuité, possibilité d'accès à la culture, d'appropriation, et droit à la culture implique nécessairement, selon nous, de repenser le débat actuel sur le droit d'auteur en assumant le conflit entre ce droit d'auteur et le droit à la culture et en ouvrant le débat sur les nécessaires rééquilibrages et conciliations à opérer au profit du droit à la culture. S'il est vrai que, dans une certaine mesure, «le droit d'auteur participe au droit du public à la culture: en protégeant le créateur, il encourage l'émergence d'une culture, dont pourra ensuite profiter le public dans des conditions déterminées»,[3] l'évolution du droit d'auteur a bouleversé les équilibres antérieurs.[4] Réduit, selon certains, à un «mécanisme de protection de l'investissement»,[5] le droit d'auteur est devenu, dans certains de ses mécanismes, un droit «égoïste», dont l'emprise s'est portée au-delà de sa sphère initiale, pour mettre à mal la mise en œuvre réelle du domaine public et des exceptions qui sont censées protéger le droit à la culture ou la création artistique.[6] Ainsi, «au fur et à mesure de l'accroissement de l'emprise économique sur la matière, l'équilibre a progressivement été déstabilisé par un mouvement d'extension du droit et de remise en cause des espaces de

libertés concédés traditionnellement au sein du droit d'auteur», si bien que le droit à la culture tout comme «le droit du public à l'information, justification partielle du droit ainsi que de ses limites, est désormais pris en compte de manière clairement insuffisante par la législation du droit d'auteur».[7] Selon nous, en raison de cette évolution, il est temps de repenser le droit d'auteur pour prendre au sérieux le droit à la culture, que ce soit dans le cas des bibliothèques numériques, de l'accès libre aux résultats de la recherche scientifique, de la numérisation et de l'accès libre au domaine public, de l'insertion des «Creative Commons» et de autres systèmes alternatifs au droit d'auteur au sein de celui-ci et, plus généralement, de l'ensemble des services publics culturels.

Pour conclure, nous rappellerons simplement que la légitimité du droit à la culture découle de son aptitude à autoriser les individus à construire le sens, à penser le lien social et un imaginaire commun, à élargir leurs conceptions de la vie, à s'émanciper. La lutte pour la gratuité, qui passe notamment par une lutte contre les excès du droit d'auteur, est sans aucun doute un des maillons nécessaires pour la réalisation de ces objectifs qui fondent la légitimité du droit à la culture. Mais, il est loin d'être suffisant et doit absolument être pensé à partir de l'ensemble des éléments du droit à la culture et en rapport avec les autres politiques qui concrétisent ce droit. En effet, la légitimité du droit à la culture ne peut être assurée que si ce droit combine des effets «matérialistes» – qui sont fondamentaux car les biens et ressources culturelles sont injustement répartis[8] – et des effets concernant l'éducation, l'éveil et l'émancipation par la culture. Car, sur ces obstacles de nature symbolique, éducative ou culturelle qui s'opposent à un réel accès et à une réelle participation de tous à la culture, l'instauration de la gratuité n'a que peu de prise.

Céline Romainville
Chargée de recherches
du Fonds de la Recherche
Scientifique (Fnrs),
Professeur invitée
à l'Université Catholique
de Louvain
et à l'Université Saint-Louis
de Bruxelles

1 Will Kymlicka, «Dworkin on Freedom and Culture» dans *Dworkin and its Critics*, Oxford, Blackwell, 2004, p. 113-133; Will Kymlicka, *Multicultural Citizenship*, Oxford, Clarendon Press, 1995; Ronald Dworkin, *A Matter of Principles*, Harvard, Harvard University Press, 1985.

2 Yvonne Donders, *Towards a right to cultural identity*, Antwerp/Oxford/ New York, Intersentia Hart, 2002.

3 Alexandre Zollinger, *Droits d'auteur et droits de l'homme*, Poitiers, Lgdj, n° 1105, 2008, p. 396.

4 Voir notamment sur la question précise des mesures de protection des œuvres dans l'univers numérique, qui empêchent, dans celui-ci, la mise en œuvre du droit à la culture: Séverine Dusollier, *Droit d'auteur et protection des œuvres dans l'environnement numérique. Droits et exceptions à la lumière des dispositifs de verrouillage des œuvres*, Bruxelles, Larcier, 2005.

5 Christophe Geiger, *Droit d'auteur et droit du public à l'information*, Paris, Lgdj, n° 38, 2004.

6 Fabrice Siirrianen, «Le droit à la culture et l'accès aux œuvres de l'esprit. Réflexions sur la fonction du droit d'auteur dans le cadre de sa "fondamentalisation"», dans *Droit économique et droits de l'homme*, Bruxelles, Larcier, 2009, p. 448. Voir sur la question précise de l'appropriation: Séverine Dusollier, «Le droit d'auteur et l'appropriation artistique» dans *Art'Icle*, février 2006, p. 8.

7 *Op. cit., Droit d'auteur et droit du public à l'information*, p. 414.

8 Voir notamment sur l'aspect «consumériste» d'une telle approche des droits culturels (si elle est exclusive): Anne-Marie Cronin, «Consumers rights/ Cultural Rights: A new politics of European belonging» dans *European Journal of Cultural Studies*, n° 5, 2002, p. 307-322.



Temps brassé – Liège, 21.08.99 – © Alain Janssens



Temps brassé – Marcial, 09.04.01 – © Alain Janssens

De la prétendue inexorable gratuité des biens et services culturels dans la division du travail de la Société de l'Information à l'aube du XXIe siècle

La promotion de «l'inéluctable gratuité du Web», parfois confondue avec sa «liberté», ne peut manquer d'étonner tant ses fondements paraissent mal pensés, mal posés, lorsqu'ils ne sont pas simplement *messianiques*.

Prenons les affirmations, par exemple, du rédacteur en chef de Wired, Chris Anderson:[1]

«*Grâce à la Chine et l'approvisionnement mondial, on peut obtenir un tee-shirt pour le prix d'une tasse de café. Et cette tendance est encore plus forte dans le monde de l'immatériel. Des albums aux jeux, en passant par les logiciels de Google, tout est gratuit sur l'Internet. La montée de cette économie de la gratuité est tirée par les technologies qui font marcher le Web… Le coût du business en ligne tend chaque jour à se rapprocher de zéro… "Il est désormais clair que tout ce que le numérique touche évolue vers la gratuité (…) D'une certaine manière, le Web étend le modèle économique des médias à toutes sortes d'autres secteurs économiques." Il resterait juste à savoir quand cela arrivera à chaque secteur.*»

Résumons-cela autrement.

Tant que les «esclaves» industriels chinois produiront pour quasi rien les biens qui s'échangent dans un monde dont les multinationales ont rédigé les traités de libre-échange et les lois fiscales, les consommateurs (occidentaux) ne paieront guère ces produits.

Ils paieront d'abord pour y accéder. Ils paieront ensuite la publicité qui y sera associée. Ils abandonneront enfin la valeur, croissante, des traces qu'ils laissent de leur consommation.

Mais qu'importe car, selon les prophéties «scientifiques», s'agissant de numérique, d'«immatériel», même l'usage du Web ne coûtera presque plus rien puisque le *prix unitaire du giga de stockage* se réduit sans cesse.[2]

Lisons ceci, exemplaire de bien des discours actuels:

«*Le Gratuit et le numérique. L'essor du Gratuit s'est fait concomitamment avec le développement du haut débit dans les années 2000… Le fait que le coût de distribution et de reproduction d'un bien numérique soit quasi nul en fait le terrain parfait pour le développement de business models basés sur le Gratuit. Selon Anderson (2008), l'économie classique est soumise aux lois du monde physique et les prix des produits qui nous entourent tendent naturellement à devenir plus chers. Dans l'économique numérique, le coût de duplication d'un bit est quasi nul. Ainsi, le prix des biens numériques tend, au contraire, à diminuer avec le temps. Cela va dans le sens du développement du Gratuit sur Internet.*»[3]

Rien ne vous frappe?

Le postulat est doublement faux.

Premièrement, les spécialistes s'accordent sur le constat que si les capacités de circulation et de stockage augmentent effectivement, et continueront d'augmenter, avec la demande, leur coût global ne diminue pas pour autant, car les quantités en circulation explosent.[4]

La facture IT (Information Technology) des ménages (qui fait le bonheur boursier d'Apple et de Liberty Global) et celle des organisations ne paraissent pas tendres envers ce «zéro» qui inverserait en quelque sorte la loi universelle de l'entropie.

De même, la trace écologique, la trace matérielle de toute cette activité ne paraît pas diminuer, elle non plus.

Deuxièmement, l'analyse comporte un biais formidable: d'un côté, «dans l'économie classique», le prix des produits comporte certes le coût de leur distribution (et du stockage) mais, pour deux-tiers souvent, le coût de leur création/conception et celui de leur fabrication.

Or, dans «l'économie numérique», de l'autre côté de l'écran, ces coûts «d'amont» disparaissent subitement du raisonnement!

Voici donc advenir le monde enchanté où les auteurs (qui ne sont pas tous chinois) vivent d'air pur, les éditeurs se désaltèrent d'eau de source et les techniciens informatiques, indispensables eux aussi, se nourrissent de «bits», chers Geeks. Et de plus, ces braves gens ne veulent même pas tirer un cent de leur travail car ils adorent le valoriser sous licence Creative Commons et prestations ultérieures.

Oui, le Numérique, c'est magique! Comme si dans la valeur d'un film, d'un livre ou d'une chanson, consommés de façon numérique, il n'y aurait à prendre en compte dans l'analyse que le prix de sa reproduction et de son stockage.

Comme si, dans le passé lointain du XXe siècle, la valeur économique des vinyles se réduisait à celle des rondelles de plastique vierge, ou celle des livres aux liasses de papier blanc, augmentées de la valeur des étagères qui les stockaient.

La réalité est bien différente: les contenus culturels numérisés ne «coûtent» (à leurs consommateurs) presque plus rien, car ils sont «offerts» ou «partagés» non seulement sur tous les sites pirates et/ou d'échange de la planète mais aussi en masse sur les plateformes des nouveaux intermédiaires que sont Google ou Dailymotion. Des commerçants dont la contribution à l'économie de la création a été exonérée par des actes *politiques* à l'origine de la situation actuelle: le Digital Millenium Copyright Act (1998) aux États-Unis et, peu après, la directive européenne correspondante de 2000.[5]

Ainsi, dans l'actuelle division mondiale du travail, les uns produisent, les autres consomment, et la plus-value revient dans des proportions aussi scandaleuses que leur part de marché aux quelques intermédiaires, maîtres des réseaux, qui connectent et qui orientent les flux d'information sur ces échanges. Ces nouvelles entreprises «2.0» fascinantes qui fixent souverainement les prix, et en arbitrent unilatéralement le partage à leur seul ou principal profit.

Oui, nous sommes entrés dans l'Ère de la Société de l'Information.

Celle des nouvelles Compagnies des Indes.[6]

La valeur et le prix dans la division du travail

La division du travail est au cœur des activités humaines depuis la nuit des temps. C'est l'organisation première de tout groupe social, y compris la famille.

Une division utile des tâches permet de dégager des surplus (par une plus grande productivité), dès lors que celui qui produit un nombre, et surtout une diversité, limité de biens sera assuré de trouver ce dont il a besoin par ailleurs et qui sera produit par d'autres individus; dès lors en fait qu'existent des «lieux» de partage, marchés ou réseaux, pour «échanger», par troc ou par achat.

Plus profondément, la division sociale des tâches exprime aussi des distinctions sociales, politiques, culturelles, un rapport au monde, à l'humanité, des hiérarchies d'utilité sociale. De la division des tâches à la division des classes, des sexes, des «identités».[7] Sous la division des tâches et leur rémunération, se distinguent les valeurs d'usage et les valeurs d'échanges. Au cœur de celles-ci, se nouent les plus lourdes aliénations, et parfois (pré)disaient les marxistes, les révolutions.

Dans le partage social des tâches, faire métier d'échanger le produit du travail d'autrui, c'est une activité d'intermédiaire, de commerçant. Cela peut rapporter gros, c'est connu tout du long de la route de la Soie. Mais généralement, le commerçant n'a pas le droit de dérober les produits du producteur pour aller les vendre/les offrir ensuite à sa guise.

Pourtant, dans le monde numérique, dans le «nouveau monde enchanté aux prix qui tendent naturellement vers zéro», héberger et distribuer à des tiers le produit du travail d'autrui sans son accord et/ou sans possible contrepartie pour lui, a été reconnu, après un savant travail de lobby, comme une forme *légale* de commerce.

Telle est la logique de la gratuité imposée aux auteurs, et aux professionnels de la culture en général, au nom de «la liberté des échanges et de l'information»,[8] de «l'accès pour tous à la culture» ou de «l'anachronisme patent du droit d'auteur».

De la politique, du travail de création et de son avenir

Dans le débat sur la «gratuité», les uns acclament la baisse inéluctable, l'effacement à tout prix (tout pris?) du «prix»; alors que les autres s'inquiètent encore de la pérennité de la valeur des choses, des créations, du travail des créateurs. Ils osent même en évoquer leur durabilité.[9]

Mais il n'y pas à simplifier les choses. L'existence du Web est technologiquement révolutionnaire et constitue sans doute un élément-clé de l'amplification de la Troisième Vague[10] identifiée par Alvin Toffler.

Celle-ci permet à des millions de personnes de produire, sélectionner, diffuser, découvrir, apprécier d'innombrables œuvres et de l'information en expansion, d'accéder à des services, de se constituer des réseaux nouveaux. Il y a lieu de s'en féliciter. Les créateurs sont d'ailleurs parmi les premiers à explorer ces univers nouveaux. Ils en attendent toutefois le prix équitable.[11]

Quelle que soit la nouvelle division du travail que les Compagnies des Indes chercheront à imposer, et quelle que soit la durée de leur oligopole actuel, la valeur du travail des créateurs, des artistes, des éditeurs, des producteurs, des libraires, des bibliothécaires… le coût de ce travail et l'utilité sociale de ce travail ne connaîtront pas les courbes de productivité de la fabrication des câbles et des clés usb.

Pourquoi? Tout simplement car cela n'est pas *industriellement* reproductible.[12] Même pas en Chine. Aujourd'hui comme demain, les auteurs demeureront les artisans d'une infinité de cultures, les garants de sa diversité. À travers eux, nous défendons la liberté de création. L'expression libre, c'est-à-dire économiquement autonome.

Aussi, leur devenir devrait préoccuper davantage les responsables politiques dont les décisions antérieures se sont fondées sur cette vision messianique profondément erronée que nous avons essayé de résumer, une vision qui continue malheureusement d'inspirer certains jusqu'au plus haut niveau de la Commission européenne.[13]

En conclusion, j'utiliserai, quasi mot pour mot, ce qu'écrit Philippe Moati, dans Culture Prospective nº 2011-1, au sujet de la distribution des biens culturels en élargissant son propos à l'amont de la chaine culturelle:

«La mutation que vit la distribution des contenus culturels est si profonde que les motifs d'inquiétude pour l'avenir des différentes formes (de création) peuvent difficilement être tempérés par les perspectives de développement des marchés associés à cette vague d'innovation. À un terme plus ou moins proche et avec une intensité variable selon le rythme auquel se déroulera la révolution numérique, la perspective d'une contraction de l'appareil (de conception et de production) paraît inévitable. Les capacités d'adaptation des acteurs du secteur risquent donc au cours des prochaines années d'être soumises à dure épreuve. Il existe un risque réel d'engagement dans un cercle vicieux dans lequel les difficultés à engager les stratégies d'adaptation conduisent à une détérioration rapide des résultats, qui limite encore les facultés à s'adapter. Cette perspective pose aux pouvoirs publics la délicate question de savoir s'il convient d'engager des politiques susceptibles d'entraver ce mouvement, au nom de l'enjeu culturel qui serait attaché au maintien d'un réseau physique dense et diversifié, et de définir des modalités d'intervention appropriées».[14]

La «gratuité imposée» est désormais bien avant tout un problème de culture politique et de démocratie.

Frédéric Young
Délégué général pour la Belgique
de la Sacd et de la Scam

1 Comme le résume Hubert Guillaud dans «*La gratuité est-elle l'avenir de l'économie?*» [en ligne] disponible sur <http://www.internetactu.net/2008/03/10/la-gratuite-est-elle-lavenir-de-leconomie>. En réponse au blog (http://www.longtail.com/) et à l'article de Chris Anderson, «*Free! Why $ 0.00 Is the Future of Business*» [en ligne] disponible sur <http://www.wired.com/techbiz/it/magazine/16-03/ff_free>.

2 Yves Drothier, «*Stockage: les prix baissent, mais les volumétries explosent*» [en ligne] disponible sur <http://www.journaldunet.com/solutions/systemes-reseaux/analyse/stockage-les-prix-baissent-mais-les-volumetries-explosent.shtml>.

3 Antoine Sevilla, «*Le business model Freemium est-il applicable et viable hors de l'économie numérique?*» [en ligne] disponible sur <http://institut-innovation-competitivite.eu/sites/default/files/memoire_antoine_sevilla_version_courte.pdf>.

4 Et pour cause, les œuvres qui circulent sont de plus en plus complexes, et donc «lourdes». C'est le cas de l'audiovisuel à la demande qui pourrait poser des problèmes de bande passante dans certains pays, notamment du Sud.

5 Voir l'article 512 du Digital Millenium Copyright Act sur <http://www.copyright.gov/legislation/dmca.pdf> et l'article 12 et 15 de la directive du parlement européen 2000/31 sur <http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=CELEX:32000L0031:fr:HTML>.

6 Voir <http://fr.wikipedia.org/wiki/Compagnie_des_Indes>.

7 Comme vous le savez, les «races» humaines n'existent pas.

8 Voir la récente décision de la Cour de Strasbourg dans l'affaire Pirate Bay «Fredrik Neij and Peter Sunde Kolmisoppi against Sweden» [en ligne] disponible sur <http://hudoc.echr.coe.int/sites/fra/pages/search.aspx?i=001-117513>.

9 Ou du moins une durabilité non mercantile, celle de la durée moyenne de la vie des enfants du créateur.

10 Voir <http://fr.wikipedia.org/wiki/Th%C3%A9orie_des_vagues_de_d%C3%A9veloppement>.

11 À ce sujet, «*Gratuit mon œil!*» [en ligne] dans *Dazibao*, nº 6, à paraître sur <http://www.sacd.be/Dazibao-la-nouvelle-Lettre-d>. Une publication de la Sacd-Scam.

12 Sauf dans un certain «Meilleur des mondes» d'Aldous Huxley…

13 Voyez les multiples déclarations de Mme Neelie Kroes, vice-présidente de la Commission européenne, sur <http://ec.europa.eu/commission_2010-2014/kroes/index_en.htm>.

14 Philippe Moati, «*Prospective du commerce physique de biens culturels*» [en ligne] disponible sur <http://www2.culture.gouv.fr/culture/deps/2008/pdf/cp-2011-1.pdf>.

À propos du don (paisible)

Et si l'on parlait du «don» comme un acte à sens unique?
Pénétrés de l'idée qu'on n'a rien sans rien et que l'altruisme est une attitude qui doit nécessairement s'inscrire dans un rapport d'équilibre, de très célèbres anthropologues et sociologues ont écrit de remarquables ouvrages sur le don, le contre-don, le contre contre-don, etc., tel un mécanisme infini. Leurs conclusions reposent sur d'innombrables recherches, constats, analyses et conclusions. On ose à peine imaginer que l'acte gratuit puisse exister. L'acte qui ne demande rien en échange, celui que l'échange réduit à un rapport pas très éloigné somme toute du commerce des choses, ne serait qu'une illusion.

Et pourtant!
S'il y a bien une évidence qui éclate dans les œuvres conçues collectivement par des personnes qui, tant leur situation sociale et économique est proche du néant, n'ont rien de tangible à offrir, c'est l'immensité du don qu'ils font de leur savoir méconnu, de leur expérience, de leur vision du monde et de leur émotion, lorsqu'ils l'offrent au public.

Les créations théâtrales en particulier, nées dans ces rencontres improbables où chacun déjà s'offre au regard de l'autre pour construire ensemble l'œuvre commune, compensent largement les imperfections du jeu par l'authenticité de la présence des créateurs-interprètes.

Le public, le tout premier, ne s'y trompe pas, lui qui ne vient pas aux spectacles de professionnels, ou ne les comprend pas – au sens étymologique: il ne les prend pas pour lui. Une osmose s'installe où le public reçoit le cadeau offert, éprouve l'émotion de ce que porte le spectacle mais aussi de cette manière d'audace, celle de ces mots offerts et derrière ses mots, des parcelles de vies interdites.

Renversement des évidences: l'être humain est riche de ce qu'il donne, non de ce qu'il prend. Inversion des «valeurs» dominantes.

C'est que ce don-là est avant tout un principe d'existence. Là aussi l'étymologie nous éclaire: exister c'est *ex-ister*: *être au dehors*, vers les autres. On n'existe pas seul.

Ironie des mots, dans le domaine des arts tout particulièrement, le don est ce qu'un artiste a reçu. D'un être supérieur, divin ou sacré, ou de quelque force immanente plus secrète moins risquée. Un don d'ailleurs dont le dépositaire doit rendre compte, via son public… et les médias.

Le don que font ces acteurs qui partent de leur confrontation avec les éprouvantes réalités de leur vie est d'un ordre diamétralement opposé. Il n'attend pas de cet acte une reconnaissance autre que celle qu'il s'offre à lui-même. Pas surprenant qu'il enrichisse à la fois le donneur et le récepteur.

On dira peut-être que le contre-don est la paix intérieure qu'il offre à celui qui donne? Une des failles de toute théorie est qu'elle cherche toujours à englober ce qui la conteste…

Quoiqu'il en soit, il serait intéressant de revisiter beaucoup d'évidences artistiques et de politiques culturelles en partant de cette inversion inattendue du sens des évidences convenues.

Il y a une logique en toute chose. Ailleurs dans ce numéro, un article tente quelques réflexions à propos de «l'argent de la culture, la culture de l'argent». Les quelques propos sur le don sans contre-don ne sont pas si éloignés de la question du bénévolat dans les démarches culturelles, en particulier les disciplines artistiques. On sait comme souvent leurs créations sont instrumentalisées lorsque, saisies par le marché, de productions de symboles elles deviennent des produits à valeur marchande. De combien d'heures données sont-elles composées, personne – et c'est fort bien – ne le saura jamais. Mais la théorie marxiste de la plus-value volée aux «ouvriers» s'y applique totalement.

Paul Biot
Membre de Culture & Démocratie



Temps brassé – Ardèche, avril 2005 – © Alain Janssens



Temps brassé – Louvergny, 08.00 – © Alain Janssens

La nuit tombe sur Nouakchott

La nuit tombe sur Nouakchott. Baraquements en tôle ondulée disséminés sur un sol dont l'aridité est renouvelée en continu par le vent, ce vent granuleux, jaune, palpable, qui crevasse la vue d'éclairs larmoyants. La nuit tombe et la ville, lueur après lueur, se découvre hantée. Foyers dans les cours où l'ombre s'affaire, démesurée, des femmes. Embonpoint nonchalant des mauresques accroupies en dessous du croissant électrique d'une enseigne. Des mains, surgies des plis poussiéreux d'une melahfa, se tendent dans le vide laissé par les clients de la pharmacie.

Il m'a semblé que la nuit (la «sorgue», comme dit l'argot), poudrée d'étoiles, nous veillait avec la douceur d'un vent libéré par la disparition du soleil. Nous attendions qu'un taxi nous emporte sur des routes improbables. C'est alors que des bras ont poussé vers moi ce qui devait être un enfant: son boubou, si blanc que son visage était un masque de nuit posé sur la nuit. Des gens, que je ne connaissais pas, que je serais incapable de reconnaître – je me souviens de mains posées sur des épaules malingres, d'un geste qui tremblait d'abandonner ce qu'elles couvaient avec tendresse – m'ont entouré, une voix s'est adressée à moi. Elle me demandait d'accompagner cet enfant qu'on disait bien malade. J'ai répondu qu'un médecin serait plus indiqué. La voix m'a répondu que des médecins avaient été consultés, ou plutôt leur onéreuse incompétence. J'ai gardé le silence.

J'ai senti la pression d'une main sur mon bras. C'était Benoît, mon voisin, diplômé de l'École Normale de *
«— Nous ne connaissons pas ces gens. Soit, ils s'engagent à payer le taxi. Mais s'il arrivait au gamin de décéder en cours de route? Le gosse est-il seulement assuré?»
«— Qu'est-ce que tu me parles d'assurances? Les dunes s'enfoncent dans la nuit et la fièvre monte. Seules les étoiles gardent la tête froide.»

Ce soir-là, je me suis senti investi d'une forme intérimaire de paternité par des messagers anonymes, fantomatiques, dont l'obscurité amplifiait la voix. La splendeur lunaire de leurs boubous leur conférait cette prestance aérienne qui ne sied qu'aux anges. Leurs voix n'imploraient pas, ne suppliaient pas; en revanche, il en émanait une autorité due à la subtile anxiété qui en altérait le timbre. C'était comme s'ils formaient un peuple animé d'un souffle qui puisait dans la brise nocturne sa douceur persuasive. Il y avait une femme avec eux, elle se tenait en retrait, laissant aux hommes le soin de négocier le transfuge de l'enfant. Car c'était bien d'un transfuge qu'il s'agissait, d'une désertion de tout ce que la capitale incarnait, d'une sorte de coup d'État fomenté contre la souveraineté pompeuse de «la» science. L'individu, ces *individus*, avaient pris la décision, en dépit du «bon sens», de me confier un enfant dans l'espoir que je le laisse aux mains d'un guérisseur censé l'attendre à deux cents kilomètres plus au Sud.

Ces sommets dialectiques, je suis sûr que Benoît, qui me faisait l'honneur de partager mon taxi, avait dû les mesurer d'un œil goguenard à mesure que l'oxygène se raréfiait dans ses neurones engorgés d'inepties normaliennes. Au départ, je n'étais pas loin de partager son avis. Mais, me servir ce baragouin, qu'il soupe son pain toubab dans les vespasiennes de sa conscience! D'un geste emphatique, j'ai balayé ce qu'il y avait de ciel à portée de main, c'est-à-dire peu de chose, et j'ai promis aux Invisibles de veiller sur l'enfant.

Nous avons, lui et moi, pris place sur la banquette arrière du taxi. Le corps du petit s'est allongé en travers de mon corps pour y trouver la position la plus confortable. Durant les heures que le voyage allait durer, j'ai veillé à ce que, appuyé sur ma hanche, il puisse respirer l'air de la nuit. J'épiais sa respiration, tantôt rauque, tantôt haletante. Lancé à corps perdu dans un baroud acrobatique, le taxi bondissait, rebondissait comme un tonneau roulé de vague en vague. Dans le coffre, un mouton avait cessé de se débattre: probablement assommé. Avec un flegme seigneurial, le chauffeur évitait les piétons qui défiaient le sort en traversant la piste. J'en étais à le maudire, quand la matrone qui comprimait mon flanc se dégagea avec une souplesse inattendue. À peine eus-je le temps d'admirer les vertus de son élasticité qu'un nouveau corps me disputait le volume que je venais de reprendre: jeune, plantureux, fruit du gavage qui veut que plus une femme offre de rondeurs, plus elle a de chances d'être mariée.

Tandis que nous roulions à vive allure vers le Sud, je sentis le corps de l'enfant que l'épuisement m'abandonnait. Je me suis dit que les étoiles ne permettraient pas qu'il meure dans une solitude aussi absolue que la leur, aux côtés d'un *toubab* qui lui servait d'appuie-tête. Durant deux bonnes heures, j'ai observé une immobilité attentive au moindre souffle. Quand j'avais l'impression qu'il ne respirait plus, je m'inclinais jusqu'à flairer la tiédeur de son haleine.

Pourquoi m'avoir confié cet enfant? Comment ses proches pouvaient-ils deviner que j'en prendrais soin comme s'il s'agissait de Dieu en personne? Etait-ce dû à la structure des rapports qui les inscrivaient dans un vaste champ de solidarités, aussi vaste que le désert? Si tel était le cas, ils m'avaient fait l'honneur de me compter parmi eux, honneur que mon voisin toubab s'était empressé de décliner de peur d'avoir à répondre d'obligations qu'il n'avait pas *consciemment* contractées.

La route filait dans la nuit où l'on apercevait, de loin en loin, des feux de campement. La nuit, en cette Afrique, ne se laisse pas gagner par le regard. Elle l'absorbe sans l'aveugler, elle le nourrit d'une épaisseur qui en appelle à tout ce qui supplée à la vue: le toucher, les odeurs, et, surtout, cette sensation que la peau seule est à même d'éprouver: la densité des corps, leur température relative selon qu'ils sont proches ou lointains, volumineux ou ténus. Dans la nuit, tout s'inverse. Alors que la clarté du jour nous donne à croire que nos yeux prennent possession des choses à distance, dans la nuit, ce sont les choses qui prennent possession de nos sens *dans une proximité* qui nous inquiète. Elles se gorgent d'une présence tentaculaire. Nous sommes incapables d'en dessiner les contours, de les projeter sur une surface intermédiaire entre la vue et ce que nous sommes censés voir. Non que la nuit soit le règne de l'immédiateté. Ce qu'elle substitue à la médiation simple des formes est un complexe de gestes mouvants qui n'aboutissent que rarement – pour ainsi dire jamais – à nous donner l'image, à la fois évasive et perceptible, d'une réalité *visible*.

Luc Richir
A publié
Donner, recevoir, rendre.
L'erreur de Cook.
Anthropologie du délire occidental,
Bruxelles,
Eme éditions,
2010

Le don, dernier acte de résistance

«Nous avons été trop longtemps dressés à payer et non à jouir. Nous avons oublié comment occuper nos loisirs, comment faire autre chose du temps libéré par les progrès techniques que de travailler encore plus pour gagner encore plus.» [1]



Temps brassé – Chinon, 04.04 – © Alain Janssens

Aujourd'hui, et depuis les années septante, l'hypothèse dominante se base sur la notion de *l'homo œconomicus*: un individu isolé, préoccupé uniquement par son propre intérêt. Les motivations humaines sont ainsi empreintes de vision négative et tout acte de générosité cacherait des finalités moins nobles, utilitaristes.

Ce postulat simple précède la généralisation de la norme du marché à l'ensemble des activités sociales voire même jusqu'à la philosophie morale et politique. Le savoir, l'amour, la justice, tout est aujourd'hui analysé sous le prisme de la logique marchande: ça rapporte combien de faire des études? Et le mariage, il est rentable? Croire en Dieu, ça procure des profits? Dans notre société, l'échange n'existe réellement que s'il enrichit le Pib, une transaction n'est intéressante que si elle peut être exonérée de Tva. Tout se vend, s'achète. Tout est publicité, incitation à la consommation. Rien n'est gratuit, même l'eau et l'air se payent. L'homme n'a plus de désirs, mais des besoins. Il est vendeur ou acheteur emprisonné dans une logique marchande basée uniquement sur une offre et une demande. Il troque son temps contre du salaire et son salaire contre des biens de consommation. Et quand il ne travaille pas, il ne sait plus quoi faire d'autre que de consommer encore.

La consommation est la racine du capitalisme et non sa conséquence.

Dans notre société marchande où tout devient objet d'échange, il nous semble utopique de parler encore de don. Et pourtant, une vie sans don, c'est tout simplement la fin de la société: c'est la fin des cadeaux à Noël et des repas avec des amis sans division de la note des courses; c'est louer sa chambre à sa maman en visite chez soi; c'est la disparition programmée de beaucoup d'associations, d'Ong; c'est encore la mort pour celles et ceux qui ne pourraient se payer leur greffe d'organe ou leur poche de sang. Le don existe depuis toujours. Et pourtant, on en parle peu. On va jusqu'à s'en méfier. On le comprend quand on sait le changement de paradigme qu'il implique…[2] Donner devient aujourd'hui un acte de contestation et de résistance.

On comprend en quoi le modèle (de croissance économique) dominant mène à l'impasse (la crise écologique et/ou sociale). Sans vraiment savoir comment sortir de cette trajectoire insoutenable, une série de microprojets côtoyant la notion du don et d'échange (non économique) voient le jour: augmentation constante du nombre de bénévoles dans le milieu associatif (entre 10 et 15 %), création de donneries, serviceries, ressourceries, bibliothèques sans local, création de Réseaux d'Échanges de Savoirs (Res), Systèmes Échanges Locaux (Sel), repairs café, jardins collectifs, Groupes d'Achat Solidaires de l'Agriculture Paysanne (Gasap), gratiferias (marchés gratuits nés à Buenos Aires), d'armoires à objets à donner, etc. Internet est aussi un haut lieu de dons. Entre les personnes qui offrent des Warm Showers aux cyclistes, le couchsurfing,[3] le Peer to peer (construction collective d'un vaste édifice comme médiathèque ou encyclopédie du type Wikipédia), etc.

Malgré la diversité de ces pratiques, les motivations, les processus et les bienfaits qu'elles engendrent sont semblables. C'est le plaisir et la joie de donner un petit bout de soi, un peu de son temps[4] sans transaction financière et donc, de donner du sens à ses actes et à son temps. C'est s'investir et s'engager hors d'un travail rémunéré. C'est la richesse de recevoir et d'être surpris par ce qu'on reçoit. C'est la rencontre avec la diversité (économique, culturelle, sociale). C'est le refus de hiérarchiser des pratiques, des savoirs. C'est intégrer un réseau dont les membres deviennent des amis avec qui on organise des sorties culturelles, dont les membres remplacent même parfois la famille ou les collègues qu'on n'a plus. C'est retrouver la confiance en soi parce qu'on se sent capable de donner. C'est retrouver un espace de liberté où personne n'est lié par un contrat, où on n'a pas peur de se dire les choses sans être menacé par sa hiérarchie. C'est enfin et surtout, augmenter sa capacité d'action, d'imagination et de créativité: comment rencontrer des gens depuis que j'ai perdu mon travail? Que puis-je offrir d'autre qu'un bien matériel? Quelle alternative mettre en place dans mon quartier pour être moins dépendant des supermarchés? Dans un monde en crise, c'est bien d'alternatives dont on a besoin…

Même si ces propositions s'inscrivent souvent dans un «ici et maintenant», dans du local et ne peuvent pas forcément devenir un modèle à exporter – et c'est tant mieux – , ces nouvelles pratiques culturelles et citoyennes tracent les lignes d'un changement radical de pensée, d'une conversion théorique et intellectuelle, d'un nouveau

savoir scientifique qui s'éloigne de la vision étroite de l'*homo œconomicus*.
«Quantité d'universitaires et de chercheurs s'intéressent aujourd'hui à des expériences qui remettent en cause la vision pessimiste des motivations humaines. Des réalités jamais prises en compte auparavant sont aujourd'hui examinées de près, y compris de manière scientifique. Plaisir de donner, préférence pour l'action bénévole et bénéfices tirés de ce bénévolat, choix productif de la confiance, dispositions empathiques du cerveau, stratégies altruistes et réciprocités coopératives, importance du don dans le fonctionnement de l'économie: longtemps laissés au bon vouloir de la réflexion morale, ces concepts sont aujourd'hui réhabilités de façon expérimentale par la neurobiologie ou par la psychologie».[5]

Pourtant, en 1924, Mauss écrivait déjà son *Essai sur le don*. Basé également sur un fondement empirique, il découvre que les sociétés premières ne reposaient ni sur le marché, ni sur l'achat, la vente, le donnant-donnant et encore moins sur le contrat, mais bien sur une triple obligation, celle de donner, recevoir et rendre.[6] Le don vu par Mauss est l'obligation de rivaliser de générosité. Le don a donc pour but d'aplatir son rival non avec des coups, mais avec de la générosité ce qui permet d'éviter la guerre par la violence. Au modèle moniste et simpliste de l'*homo œconomicus*, Mauss relève quatre mobiles derrière les motivations humaines.

- L'intérêt pour soi (l'*homo œconomicus*).
- L'intérêt pour autrui.
- L'obligation sociale.
- La liberté et la créativité.

Dans l'acte du don, les quatre mobiles se retrouveraient en même temps et de manière équilibrée.

Poursuivons. L'intérêt pour soi peut aussi être considéré comme motivation extrinsèque. À l'inverse, l'intérêt pour autrui, l'obligation sociale, le plaisir libre et créatif sont plutôt des motivations intrinsèques. La perversion du *néo-management* est donc de faire croire que seules existent les motivations extrinsèques (l'argent, le pouvoir institutionnel, la motivation de gagner, la récompense…). Et bon nombre d'exemples nous expliquent comment les motivations intrinsèques sont beaucoup plus puissantes. C'est ainsi que, selon une étude faite en Inde, les travailleurs les plus efficaces, pour une même tâche, étaient ceux qui étaient les moins rémunérés. Cela peut aussi expliquer comment une équipe de football de cinquième division peut battre une équipe de première division… En effet, le registre de socialité primaire (sphère des relations interpersonnelles) où la personnalité prime sur l'efficacité fonctionnelle de la personne dépasse de loin le registre de socialité secondaire (celui mené dans les grandes entreprises, les sciences, les administrations) où l'important est l'efficacité fonctionnelle et non la personnalité des individus.

Ce qui importe donc par-dessus tout est le besoin de reconnaissance par l'autre. Nous voulons être avant tout reconnus comme des donateurs. Parce que pouvoir donner, c'est être reconnu comme riche de quelque chose. «C'est pour cela que les associations qui luttent au mieux contre l'exclusion sont celles qui demandent aux exclus de donner, d'aider eux-mêmes», nous dit Jacques T. Godbout. Mais le donateur est-il celui qui reçoit ou qui donne? «J'ai reçu plus que ce que je n'ai donné»,[7] disent les bénévoles d'association…

Ce que viennent chercher les participants d'un Sel ou d'une Res est parfois une réponse à un «besoin» qu'ils ne peuvent s'offrir économiquement, mais surtout et avant tout, un lien social. «Moins de biens, plus de liens» crient ces initiatives. En donnant, les participants se sentent considérés, appartenant à une famille. Ils ont alors envie de rendre ce qu'ils ont reçu. C'est l'appât du don. Ils se sentent en «dette positive», en rivalité de générosité. Et ce rendu est loin d'un rendu d'argent immédiat comme dans une logique d'échange économique qui coupe tout lien durable, qui empêche que le bien nourrisse le lien. Non, ce rendu peut se rendre plus tard, à quelqu'un d'autre, autrement, selon ce qu'on sait donner, avec ce que l'on est et non ce que l'on a… Parce que le don est spontané, sans garantie de retour, non mesurable. Il n'a d'autres finalités que de nourrir le lien (si on commence à compter les services donnés à quelqu'un, c'est qu'il y a un problème de lien…).

Le don ne pourra pas remplacer l'ensemble des échanges ni non plus le rôle de l'État, mais pourrait être considéré comme troisième acteur. Le don est la réponse à la crise sociale, nous venons de le voir, mais aussi à la crise écologique. Voir la vie et la nature comme un don implique, dans une même logique, de vouloir lui rendre de surcroît, de préférer de loin la graine de sa plante biologique aux graines de Monsanto qui, stériles, ne répondent quant à elles qu'à la logique de l'offre et la demande.

Christelle Brüll
Coordinatrice
de Culture & Démocratie

1 John Maynard Keynes, *Perspectives économiques pour nos petits-enfants*, 1928.
2 La plupart des économistes savent très bien que leur modèle ne tient pas, mais ils y restent attachés de peur d'un écroulement général…
3 Malheureusement, on constate que de nombreuses alternatives sont récupérées par la logique marchande. Ainsi, par exemple, de nombreux sites proposant des chambres de particuliers aux voyageurs se basent sur l'idée du *couchsurfing*, mais en supprimment son essence, la gratuité.
4 Le temps est aujourd'hui un devenu instrument de pouvoir (pensons aux files d'attentes au bureau de chômage).
5 Jean-Claude Guillebaud, *Une autre vie est possible: comment retrouver l'espérance*, Paris, L'iconoclaste, 2012.
6 Ce qui manque chez Mauss, selon Alain Caillé, serait la notion de demande préalable.
7 Notons, comme le dit Laure de Hesselle, que le don est délicat et peut aussi écraser l'autre puisqu'il porte en lui l'obligation implicite d'être rendu. La charité et la philanthropie peuvent ainsi nier l'autre dans son essence d'être-humain: celui qui reçoit est en danger s'il ne peut rendre et devient victime du pouvoir du donateur. Tout est donc question de moment et de dosage. Si l'acte de donner est précédé par l'acte de demander, comme le suggère Alain Caillé, alors peut-être évitons nous les dangers de l'acte du don qui écrase et qui enferme l'autre dans une dette qu'il n'a pas choisie.

Bibliographie… Pour aller plus loin

- Caille Alain, *Anthropologie du don: Le tiers paradigme*, Paris, La Découverte, 2007.
- Caille Alain et *al.*, *De la convivialité. Dialogues sur la société conviviale*, La Découverte, à paraître.
- De Hesselle Laure et Pollet Jean-François, «Le don, ce plus qui fait notre humanité» dans *Imagine*, n° 65, janvier-février 2008.
- De Schutter Olivier, «*Homo consumens, les origines culturelles de la consommation sans fin pour le Forum One people, one planet, 23 au 25 août 2012*» [en ligne] disponible sur <http://www.onepeople-oneplanet.be/docs/confeerence-olivier-de-schutter.pdf>.
- Godelier Maurice, *L'énigme du don*, Paris, Fayard, 1994.
- Godbout Jacques T., *Ce qui circule entre nous. Donner, recevoir, rendre*, Paris, Seuil, 2007.
- Godbout Jacques T., *Le don, la dette et l'identité*, Montréal/Paris, La Découverte/Boréal, 2000.
- Godbout Jacques T. et Caille Alain, *L'esprit du don*, Montréal/Paris, La Découverte/Boréal, 1992.
- Mauss Marcel, *Essai sur le don: forme et raison de l'échange dans les sociétés archaïques*, Paris, Puf, 2007 (1925).
- Voir également le site de La revue du Mauss (Mouvement anti-utilitariste dans les sciences sociales): www.revuedumauss.com.fr.

Démocratie et gratuité au musée

À l'heure où l'espace public est offert en pâture aux investissements privés et à la publicité; où les services de la poste, du logement social, des transports en commun, de l'éducation, de la santé deviennent des marchandises soumises aux lois du marché; à l'heure où l'accès libre à la musique et au film que permet Internet est condamné, que signifie la volonté de proposer une gratuité d'accès au musée?

La situation en Fédération Wallonie-Bruxelles

En Belgique, les musées se distinguent entre eux par leur(s) source(s) de financement. C'est à ce niveau que se décident les mesures de gratuité. Les musées fédéraux[1] dépendent du Ministère fédéral de la Politique Scientifique. Ils ouvrent gratuitement au minimum le premier mercredi de chaque mois, après 13h.[2]

Ensuite, il y a tous les autres musées: communaux, provinciaux, universitaires, privés… qui peuvent être reconnus par la Fédération Wallonie-Bruxelles. Pour cela, ils doivent introduire une demande de subvention conforme aux principes du décret «relatif à la reconnaissance et au subventionnement des musées et autres institutions muséales» du 17 juillet 2002, de l'arrêté d'exécution du 22 décembre 2006, du décret du 3 mai 2012 et de son arrêté du 7 juin 2012.

Le décret de 2002 n'obligeait en rien les musées reconnus à de quelconques mesures de gratuité (sauf pour les 13 musées dits «conventionnés», catégorie qui n'existe plus aujourd'hui). En juin 2012, conformément à la déclaration gouvernementale de l'Olivier, le décret 2002 est flanqué d'un autre, le modifiant… Cette modification concerne principalement une obligation pour le musée, une fois reconnu, de s'engager à offrir l'accès gratuit à tous les visiteurs le premier dimanche de chaque mois.

Au total, à ce jour, ce sont 77 musées (sur les 517 présents sur le territoire Wallonie-Bruxelles) qui sont gratuits au moins chaque premier dimanche du mois.[3] Parallèlement, beaucoup de musées, reconnus ou pas, d'initiative individuelle souvent, pratiquent une politique tarifaire plus ou moins adaptée à la «réalité» sociale de son territoire et de ses publics potentiels: tarifs spécifiques (voire gratuits) pour jeunes, chômeurs, seniors, groupes scolaires…

Le débat

Il faut être vigilant face à ces gratuités qui semblent «résulter d'une réponse symbolique à une volonté de démocratisation, trop souvent en échec».[4] La gratuité des musées, si elle peut être un véritable outil de démocratisation culturelle, peut aussi s'avérer n'être qu'un «gadget rassurant et démagogique, qui ne sert en rien l'accessibilité au plus grand nombre».[5] Certains parlent même de danger…

Contre

En effet, partout où la gratuité a été mise en place – de façon pérenne, ou par expérimentation, tous les jours ou par moment, pour tous, ou pour les jeunes uniquement – si la fréquentation a augmenté (bien que souvent, lorsqu'il y a accroissement, il ne se ressent qu'au début,[6] par effet de curiosité),[7] elle n'a pas provoqué une diversification significative du public, le but pourtant souhaité. La culture gratuite n'est pas la culture pour tous.[8] Ces mesures de gratuité ont simplement profité aux tour-operators, aux touristes (qui n'ont pas contribué, par l'impôt national, à l'entretien de l'institution muséale visitée) et aux habitués (jeunes et moins jeunes) qui en ont profité pour s'y rendre plusieurs fois ou qui ont choisi le jour de gratuité plutôt qu'un autre pour y aller, profitant de l'aubaine. Bref, la gratuité profiterait principalement à ceux qui auraient payé de toute manière. C'est le constat cinglant du québécois Gilles Guénette: *«La petite dame qui habite le Hlm du quartier Hochelaga-Maisonneuve va-t-elle plus souvent au musée? Il semblerait que non. Ce qui nous fait dire que le concept de démocratisation de la culture en serait davantage un qu'appuient (et revendiquent) les habitués des musées pour faire en sorte que l'ensemble de la population paie une partie du coût de leurs habitudes culturelles. (…) Les grands gagnants d'une gratuité permanente des musées seraient ceux qui militent en faveur de ce genre de «gratuités»: les journalistes, les intellos, les personnes plus éduquées et les touristes. Alors que toutes ces personnes ont les moyens de payer. Laissons-les payer pour leur sorties.»*[9]

Mais est-ce le principe de gratuité qui est en lui-même non recevable, ou son application qui est mal menée? Certaines voix s'élèvent contre le principe de la gratuité de la culture. La culture a de la valeur, et la reconnaître, c'est lui donner un prix. Pour

1 Ils sont quatre: l'Institut royal des Sciences naturelles de Belgique, le Musée royal d'Afrique centrale, les Musées royaux d'Art et d'Histoire, les Musées royaux des Beaux-Arts de Belgique.

2 Est-ce pour éviter que des groupes scolaires en profitent?

3 Il faut saluer le travail de Bernard Hennebert et de son association Arts & Publics pour la publicité faite à ces ouvertures: http://artsetpublics.wordpress.com/.

4 Serge Chaumier, «*La gratuité dans les musées, outil de démocratisation ou leurre à bon compte?*» dans *Le Mensuel de l'Université*, avril 2009.

5 Marie Hélène Jouzeau, Directrice du Musée du Château des Ducs à Nantes, interviewée par Daniel Fouray, «*Êtes-vous pour ou contre la gratuité au musée?*» [en ligne] disponible sur <http://www.ouest-france.fr/actu/forumDet_-Pour-ou-contre-la-gratuite-au-musee-_6140-575109_actu.Htm>.

6 André Carlou, Directeur du Musée des Beaux-Arts de Quimper, interviewé dans *Ibid.*

7 Françoise Benhamou, «*À qui profite la gratuité dans les musées?*» [en ligne] disponible sur <http://www.rue89.com/blog/en-pleine-culture/a-qui-profite-la-gratuit%C3%A9-dans-les-mus%C3%A9es>.

8 Voir l'article de Françoise Benhamou, «Faut-il généraliser la gratuité des musées nationaux?» dans *Esprit*, nº 345, juin 2008.

9 Gilles Guénette, «*Musées "gratuits" – ou comment faire payer ses sortie par "la masse"*» [en ligne] disponible sur <http://www.quebecoislibre.org/08/080515-9.htm>.

10 Gaëlle Vaillant, «*La gratuité des musées, c'est de la folie furieuse*» [en ligne] disponible sur <http://www.lejdd.fr/Culture/Actualite/8165>.

11 *Op. cit.*, «*À qui profite la gratuité dans les musées?*» Françoise Benhamou est une économiste, professeur des universités et chroniqueuse française, spécialiste de l'économie de la culture et des médias.

Jean Clair, académicien et ancien directeur du Musée Picasso à Paris, la culture gratuite «serait de la folie furieuse, de la perversion absolue. En transformant la culture en produit de consommation gratuit, on risque de la vider de sa substance. Les gens payent soixante euros pour en voir d'autres taper dans un ballon, pourquoi ne paieraient-ils pas quelques euros pour aller voir un film ou de la peinture?»[10]

D'autres, ne remettant pas la gratuité directement en question, s'interrogent sur sa priorité, notamment en regard du but recherché. Si l'objectif est celui de la démocratisation culturelle (l'accessibilité du plus grand nombre, la diversification des publics et des expressions), instaurer *du jour au lendemain* la gratuité n'est pas *tactique.* Le handicap à la fréquentation est d'ordre culturel. «La gratuité n'est pas la démocratisation», écrit Françoise Benhamou, «il faut se faire à l'évidence, le coup de baguette magique de la gratuité ne fait pas venir au musée celui qui ne souhaite pas y aller. L'affaire est plus compliquée, et requiert du temps, de la formation, de l'entêtement».[11]

Il semble alors essentiel de mettre la culture au cœur de l'éducation. La gratuité, affirme Jean Clair, «ne va pas plus attirer les jeunes dans les établissements culturels, si



Temps brassé – Boncelles, 23.08.00 – © Alain Janssens

ces derniers ne sont pas éduqués à s'y rendre. Pour espérer voir, spontanément, des adolescents dans des musées, l'école doit proposer des cours d'Histoire de l'art, comme en Allemagne ou en Italie. Évidemment, créer des postes de professeurs coûte beaucoup plus cher que d'ouvrir gratuitement les musées».[12]

Il est tout aussi essentiel que les musées entrent en «relation active» avec les publics: qu'ils tentent des approches ciblées des groupes et individus, bref, qu'ils développent en leur sein un véritable travail de médiation.

«La seule vraie politique de démocratisation ne passe pas par le prix, variable importante mais non déterminante, mais par des investissements éducatifs de long terme. Bien entendu choisir cette voie plus ingrate rendrait difficile l'affichage de bons indicateurs d'efficacité (…) dans l'application des objectifs (…)»[13]

Il y a une réelle résistance culturelle à la «pratique culturelle cultivée». 61 % des français de 15 ans et plus n'ont visité ni un musée ni une exposition dans l'année 2008.[14] En Fédération Wallonie Bruxelles, 64 % des 16 ans et plus n'ont pas été au musée dans l'année 2007 et 72 % n'ont pas visité d'exposition d'art:[15] en 2009, la fréquentation des musées ne concernait que 28 % de la population.[16] S'il existe une réticence devant le prix, c'est surtout une indifférence, voire une étrangeté au monde de l'art, de la «culture», et à la démarche – jugée désuète? – «d'aller au musée» qui s'exprime. Cette réticence ne peut être atténuée «que par des politiques de long terme qui allient les apprentissages précoces, la familiarisation avec les œuvres et le lieu qui les abrite, le travail sur l'accueil, le jeu sur l'événement».[17]

En France, comme en Belgique, beaucoup de responsables de musées se demandent également: où trouver l'argent pour financer le gouffre budgétaire occasionné par cette mesure?

«Une entrée gratuite peut être considérée comme dévalorisante pour le musée. On sait que les recettes d'entrées, qui constituent une part non négligeable dans le budget, sont alors perdues et jamais vraiment compensées.»[18]

Le danger est alors de corriger le manque à gagner par l'augmentation du prix d'entrée dans les expositions temporaires et de celui des animations ou, à l'inverse, par des coupes dans les budgets prévus pour ces activités. Sans engagement durable de l'État sur les nécessaires compensations aux pertes financières dues aux mesures de gratuité, peu de conservateurs de musées viendront soutenir les rangs de ceux qui y sont favorables. Là où l'État se retire, l'avantage est au marchand. La gratuité a un coût, et si les impôts ne peuvent le prendre en charge, la publicité et sa logique consumériste risque de le faire.

Jusqu'à il n'y a pas si longtemps, en Fédération Wallonie-Bruxelles, les musées remettaient une déclaration de créance à l'Administration de la Culture, qui remboursait par la suite le manque à gagner. Mais pour ce faire, elle puisait dans le budget réservé à la reconnaissance et au subventionnement, fragilisant de la sorte le secteur. Ainsi, il a été décidé d'arrêter de compenser les pertes liées aux mesures de gratuité.[19]

Cette nouvelle a suscité l'ire d'un certain nombre de directeurs de musée, dont le directeur du Musée de la Photographie de Charleroi, Xavier Canonne, qui fit une sortie remarquée dans la presse afin de faire entendre son profond désaccord. Ce n'est pas contre l'idée d'un accès gratuit au musée qu'il se dressait, mais face au constat qu'en l'état, cette mesure, sans compensation, et imposée unilatéralement, fragilisait son bon fonctionnement. Plus globalement, ces mesures de gratuité doivent être un pan d'une véritable politique de démocratisation culturelle, conçue et discutée avec l'ensemble du secteur au préalable, qui prenne en compte jusqu'aux problématiques des transports,[20] en passant par l'indispensable médiation culturelle.

Pour

D'un autre côté, il y a les grands défenseurs de la gratuité, malgré tout! Par exemple, le chroniqueur canadien Robert Fulford[21] estime que, puisque les musées sont, en règle générale, publics et que les œuvres qui s'y trouvent ont largement été payées avec les fonds publics, les contribuables ne devraient pas avoir à payer le prix d'entrée.

«La gratuité d'entrée au musée est une des valeurs fondatrices de cette institution, elle fait partie de son idéologie originelle et demeure une sorte d'idéal d'éducation pour tous et de partage de la culture.» admet Marie Hélène Jouzeau, directrice du Musée du château des Ducs de Nantes. Au début de leur histoire,[22] de nombreux musées étaient gratuits, et les mesures en vue de la gratuité ne seraient qu'un juste retour des choses.

Si la gratuité apparaît comme un don, elle appellera un contre-don: «l'hôte sera reconnaissant et donc plus attentif au cadeau qu'on lui fait».[23] Peut-être fera-t-il de la fréquentation des musées une habitude? C'est pourquoi l'idée française d'accorder la gratuité aux seuls jeunes de moins de 26 ans peut paraître bonne: elle mise sur l'espoir d'un apprivoisement. Une fois dépassé les 25 ans, le jeune continuera à se rendre au musée, même s'il doit payer sa place, car il en aura acquis la pratique. Cet argument anthropologique est sans doute valable, mais il s'applique difficilement à l'homme occidental, qui a refoulé sa tendance «généreuse» – son aisance à recevoir et à donner –, se laissant accaparer par sa tendance «marchande» – profiter de ce qu'on lui donne, sans élan de «devoir rendre». En l'état actuel des choses, il est surtout nécessaire de se demander s'il est juste, socialement, qu'un jeune français (moins de 26 ans) de bonne famille soit invité au musée tandis qu'une personne moins bien lotie économiquement, mais plus âgée, doive payer son ticket?

Donc

S'il y a bien un handicap culturel, on ne peut nier qu'il y en ait un économique également (les deux ne faisant qu'un, si on accepte l'idée que dépenser ses sous est, en soi, un acte culturel). Les freins s'additionnent plus qu'ils ne substituent l'un à l'autre. La gratuité des musées, si elle est une façon de démocratiser la culture, ne résout pas la question, à elle seule, même «économiquement» parlant. Souvent, le plus cher, lors d'une visite au musée, n'est pas forcément le tarif à l'entrée: le transport, les ateliers pédagogiques, les «souvenirs»… peuvent représenter des obstacles matériels tout aussi conséquents! La seule gratuité du ticket d'entrée ne serait pas suffisante pour que les freins économiques et culturels disparaissent totalement. Elle ne crée pas, à elle seule, d'intention de visite.

«Toutes les approches admettent désormais que le véritable coût du musée, du point de vue du visiteur, ne se réduit pas à la somme d'argent qu'il doit payer pour entrer mais concerne l'effort engagé dans ses dimensions

objectives ou tangibles – temps, durée ou difficulté de déplacement, coûts liés – et dans ses dimensions subjectives ou intangibles – risque perçu de ne pas aimer, de ne pas comprendre, d'être désapprouvé par les autres, et autres barrières psychosociologiques.»[24]

Le chantier de la démocratisation de la culture n'en est qu'à ses premiers «balbutiements». Le pain est sur la planche! Mais coupons-nous avec le bon couteau? La gratuité ne gagnerait-elle pas à être envisagée sous un autre aspect que celui de sa soumission au payant, sa simple négation, l'unique fait de ne pas payer?

Baptiste De Reymaeker
Coordinateur
de Culture & Démocratie

12 *Op. cit.*, «*La gratuité des musées, c'est de la folie furieuse*».
13 Françoise Benhamou, «*Gratuité des musées: leurre ou bonheur pour les moins de 26 ans?*» [en ligne] disponible sur <http://www.nonfiction.fr/article-2391-gratuite_des_musees__leurre_ou_bonheur_pour_les_moins_de_26_ans_.htm>.
14 Chiffre avancé par Françoise Benhamou dans *op. cit.*, «*Faut-il généraliser la gratuité des musées nationaux?*»
15 Chiffre commenté par Michel Guérin dans «Pratiques et consommation culturelles en Communauté française» dans *Courrier hebdomadaire*, nº 2031/2032, 2009.
16 Voir «*La gratuité des musées, c'est maintenant!*» [en ligne] disponible sur <http://artsetpublics.wordpress.com/qui-sommes-nous/>.
17 Françoise Benhamou, «Faut-il généraliser la gratuité des musées nationaux?» dans *Esprit* nº 345, juin 2008.
18 *Op. cit.*, «*Êtes-vous pour ou contre la gratuité au musée?*»
19 Aude van den Hove, «*La gratuité des musées, un débat par presse interposée*» [en ligne] disponible sur <http://focus.levif.be/loisirs/divers/la-gratuite-des-musees-un-debat-par-presse-interposee/article-4000093470043.htm>.
20 Il semble que l'Olivier ait entendu une de ces revendications puisque dans leur projet de déclaration de politique communautaire, un point mentionne que sera examinée, «en collaboration avec les Régions, l'État Fédéral, les partenaires publics de la mobilité» la possibilité «de transports gratuits ou à prix réduit vers les lieux culturels».
21 *Op. cit.*, «*Musées "gratuits" – ou comment faire payer ses sortie par "la masse"*».
22 En effet, en France, l'entrée des musées nationaux est restée libre jusque 1922. Après 20 ans de débat, la droite réussi à faire passer une loi instaurant l'entrée payante.
23 *Op. cit.*, «*La gratuité des musées, outil de démocratisation ou leurre à bon compte?*»
24 Anne Gombault et Christine Petr, *La gratuité des musées et monuments côté publics*, Paris, La Documentation Française, 2006, p. 336.



Temps brassé – Italie, delta du Pô, 11.95 – © Alain Janssens

Une gratuité qui rapporte!

Lorsque le Louvre fut inauguré en 1793, son accès gratuit était considéré comme un idéal démocratique tout comme la fréquentation des bibliothèques.

Les gratuités muséales et leur contestation ne cessent de s'entrechoquer depuis la Révolution française. Au début de ce XXIe siècle, l'entrée dans 5 des 6 musées les plus fréquentés dans le monde se fait sans bourse délier. Le seul musée qui fait exception: le Louvre de Paris. À l'inverse du Musée national de l'Air et de l'Espace de Washington, du British Museum de Londres, du Musée d'Histoire naturelle ainsi que de la National Gallery de Washington, et de la National Gallery à Londres.

Arrêt de la gratuité: 2/3 de visites en moins!

Depuis leur création par Bonaparte et jusqu'à aujourd'hui, les Musées royaux des Beaux-Arts de Belgique connurent également des allers et retours réguliers entre gratuités totales ou partielles.

Après une petite vingtaine d'années de gratuité quotidienne, Yvan Ylieff, alors ministre de la Politique Scientifique, leur imposa en 1997 un droit d'entrée quotidien à 150 FB (3,72 €) et diminua de près de 7 millions de FB (173.525 €) sa dotation. Alors, l'institution fédérale perdit en 4 ans les 2/3 de son public. On passa de 953.316 à 306.321 visites.

Ces chiffres ne sont guère médiatisés alors qu'ils ne sont pas confidentiels. Pourtant ils donnent à réfléchir, d'autant plus que, quand on suscite encore aujourd'hui des témoignages sur cet arrêt de la gratuité, le regret qui émarge concerne le fait que l'entrée payante rend plus difficile à concrétiser cette envie de revenir régulièrement dans le même musée pour des visites moins longues. Le «payant» élimine les «visites contemplatives» au profit (c'est le bon terme!) des «visites consommation» (tout voir en une fois puisqu'il faut payer).

Le premier mercredi: une vraie fausse gratuité?

Huit mois plus tard, se crée au niveau fédéral la «gratuité du premier mercredi du mois». Selon Le Soir et La Libre Belgique (28/08/1997), elle s'adresse «au plus grand nombre». Elle est surtout favorable aux touristes «prêts à payer». En effet, elle ne s'entame qu'après 13h00, ce qui empêche les «scolaires» d'y avoir recours. Les travailleurs et les étudiants n'y ont pas accès. Et elle fait double emploi avec d'autres avantages déjà existants pour des publics particuliers: enfants, jeunes, seniors, demandeurs d'emploi, etc.

C'est par réaction à cette option médiocre que débutera à Bruxelles et en Wallonie un combat citoyen en faveur de la gratuité du «premier dimanche du mois» (GPD). En 2002, le Centre de la Gravure de La Louvière innove, en important de France cette GPD. Occasionne-t-elle une perte financière? Le Centre: «On n'est pas là pour faire le plus de bénéfices possible. Notre mission: essayer que les gens viennent découvrir nos expos».[1]

Progressivement, des musées dépendant de villes (Liège, Tournai, etc.), de provinces (Namur ou Liège, par exemple) ou d'université (Louvain-la-Neuve) rallient d'initiative cette mesure. En mars 2013, 77 institutions sont partenaires.[2] Parmi celles-ci, les musées qui sont subsidiés par la Fédération Wallonie-Bruxelles – cette GPD étant devenue obligatoire pour eux depuis janvier 2013 suite à un vote en ce sens au Parlement, après que la Ministre Fadila Laanan ait réussi à refinancer d'environ 40 % le secteur muséal entre 2006 et 2012.

Le Musée Hergé s'enthousiasme

Que penser du manque à gagner financier qu'occasionne cette gratuité «rare»?[3] Il est relativement peu important pour la majorité de ces musées dont les rentrées d'un dimanche «payant» se situent bien souvent entre 0 et 50 €.

Pour les autres, il est plus significatif mais il existe plusieurs pistes concrètes pour en atténuer, voire supprimer les effets négatifs.

L'exemple du Musée Hergé de Louvain-la-Neuve est instructif. Ce musée privé d'envergure internationale est particulièrement satisfait d'avoir accédé à la GPD. Le 3 mars 2013 (jour du démarrage de sa GPD), il a attiré 4 fois plus de visiteurs qu'un dimanche payant. Pour Robert Vangénéberg, son administrateur délégué, le bilan est «tout-à-fait favorable»: 33 % des visiteurs ont fait des achats au shop et le restaurant n'a pas désempli. En plus: «Les équipes étaient très motivées et heureuses, c'est un élément non négligeable dans la conclusion générale».[4]

Une autre piste financière? Arts & Publics, l'asbl qui s'occupe désormais du développement et de la promotion de la GPD,[5] conseille de restaurer la pratique de la *tirelire*, chaque premier dimanche. Prévoir un tronc à la sortie du musée avec une indication précise de à quoi va servir les dons des visiteurs. Une enquête réalisée au Musée d'Art contemporain de Gand montre que pareille initiative peut rapporter davantage que les entrées payantes. La vingtaine des musées gratuits de la ville de Paris viennent d'ailleurs, fin 2012, de se lancer dans une initiative analogue. Le profit n'est pas uniquement économique. Ainsi, la nature du visiteur évolue également: de consommateur, il devient donateur, ami du musée.

Reste une rentrée indirecte non négligeable: lors de sa visite gratuite des fonds permanents, le public peut découvrir et donc s'intéresser aux expos temporaires payantes.

Doubler?

La gratuité n'est pas une fin en soi. Elle constitue sans doute l'un des moyens parmi les moins onéreux pour (re)déployer la fréquentation de nos musées.

Désormais, de plus en plus de visiteurs arrivent au musée en sachant qu'il est gratuit. C'est le résultat de la promotion et aussi de son actualisation régulière de ses données (depuis 2009, déjà 11 éditions) du guide gratuit à télécharger.[6]

Alors que 44 musées pratiquaient la GPD en 2011, Culture.be considérait que cette mesure était un «véritable succès» car elle occasionnait une hausse de fréquentation «autour de 20 % en moyenne».[7] On doit donc aujourd'hui parler de triomphe, bien que nous ne disposions que de statistiques partielles.

Prenons deux institutions de tailles différentes:

- Le Musée royal de Mariemont, en 2011, accueillait chaque «dimanche payant» une moyenne de 87 visiteurs, et chaque «dimanche gratuit», 165.
- Le Musée d'Histoire naturelle de Tournai: durant 2012, une moyenne de 36 visiteurs par dimanche payant, et 187, par dimanche gratuit.

D'autres exemples vont dans le même sens. Il n'est donc pas du tout impossible que la fréquentation double. Quant à savoir si la GPD permet de conquérir de nouveaux publics, aucune enquête fiable

ne le précise jusqu'à présent, ce qui est dommage.

Dans l'évaluation qui reste à concrétiser, il faudra aussi attacher de l'importance à un autre aspect, moins souvent pris en compte: un autre objectif de la GPD est, en période de crise économique aigüe, de permettre aux visiteurs qui vont de temps en temps au musée d'y revenir plus fréquemment et de devenir des amateurs éclairés.

Mé-dia-ti-ser !!!

Une gratuité responsable doit s'afficher, chaque fois qu'elle se déroule, dans les médias traditionnels et sur les réseaux sociaux.

Un écueil à vaincre: les médias traditionnels favorisent trop les expositions temporaires car ils ont besoin d'événementiel. Il faut donc reconquérir des territoires médiatiques pour régulièrement indiquer au public que les musées détiennent aussi des collections permanentes, et ainsi valoriser leur patrimoine.

De là, l'idée de faire «la fête de la gratuité» chaque mois, dans un musée différent parmi les 77. Un challenge: réussir à faire venir, ces jours-là, un vaste public lors d'activités qui ne coûtent quasi rien à mettre en place pour le musée: les coups de cœur des bénévoles; célébrer «la naissance» de nouvelles acquisitions; découverte des réserves avec le conservateur; une célébrité locale imagine sa visite guidée; etc.

Cette activité, désormais récurrente, porte ses fruits. La fête de la gratuité du Musée d'Histoire naturelle de Tournai (voir ci-dessus) fut organisée le 3 février 2013. Entre 14h à 17h, il accueillit 1.199 visiteurs. Le patrimoine de ce musée fut promotionné notamment grâce à un article sur deux pages (avec photo) dans Moustique pour annoncer l'événement, et, le lendemain de l'activité, par un compte-rendu d'une page entière (avec photo) dans L'Avenir et par un reportage au journal parlé de 8h à la RTBF.

Bernard Hennebert
Coordinateur
de www.consoloisirs.be
Auteur du livre
Les musées aiment-ils le public?,
Bruxelles,
éditions Couleur Livres,
2011
Président d'Arts & Publics



Temps brassé – Attigny, 04.04 – © Alain Janssens

1 Bernard Hennebert, «*Gratuit, le dimanche?*» [en ligne] dans *Le Ligueur*, nº 26, 26/03/2003, disponible sur <http://www.consoloisirs.be/articles/leligueur/026.html>.

2 La gratuité du premier mercredi du mois, quant à elle, ne concerne qu'une dizaine de musées.

3 Celle-ci doit, selon nous, se calculer à partir de la fréquentation moyenne d'un «dimanche payant».

4 Voir «*Premier dimanche gratuit pour le Musée Hergé*» [en ligne] dans *L'Avenir*, 04/03/2013, disponible sur <http://www.lavenir.net/article/detail.aspx?articleid=DMF20130304_00276708>.

5 Voir www.artsetpublics.be pour recevoir la newsletter mensuelle, envoyez votre adresse e-mail à info@artsetpublics.be. La carte blanche, «*La gratuité, c'est maintenant!*», signée par 150 personnalités résume les objectifs de ce combat: http://artsetpublics.wordpress.com/qui-sommes-nous/.

6 À télécharger sur www.consoloisirs.be.

7 Voir l'article «*Le Ministère minimiserait-il le succès?*» [en ligne] disponible en ligne sur <http://www.satiricon.be/?p=3685>.

Une gratuité bénéfique et durable pour les publics et les musées?

Les collections et le patrimoine sont le cœur des musées et renferment la mémoire de nos sociétés. Le grand public a d'ailleurs tendance à considérer que ces collections sont publiques et il est très souvent étonné d'apprendre que la moitié de nos institutions sont gérées par des associations privées à but non lucratif. Il est vrai que les musées agissent comme gestionnaires d'un bien public qu'ils doivent préserver pour le transmettre aux générations futures et qu'ils doivent partager avec les générations actuelles. De l'entrée d'un objet dans les collections à la salle d'exposition, il y a une longue chaîne opératoire reprenant l'ensemble des missions muséales et patrimoniales, souvent méconnues: acquérir, étudier, conserver, valoriser. En accomplissant ces missions, les musées effectuent un travail d'intérêt public et cette œuvre est enthousiasmante. Ils font œuvre touristique, scientifique, culturelle, éducative, patrimoniale et sociale. Il est donc important pour eux de partager ce patrimoine de la façon la plus large possible vers les publics les plus diversifiés. Malgré les nombreuses initiatives et innovations du secteur muséal, force est de constater que leur fréquentation est en légère baisse. Il y a donc lieu de s'interroger sur les raisons de ce désintérêt et sur les solutions à y apporter, la gratuité étant présentée comme une des solutions.

Depuis 2013, le décret de reconnaissance des musées et autres institutions muséales ainsi que ses arrêtés stipulent l'obligation, pour les musées reconnus, d'accorder la gratuité le premier dimanche de chaque mois. Cette mesure a été prise sans réelle concertation et en l'absence d'analyses quantitative et qualitative fiable. Elle a été annoncée comme une solution à la baisse de fréquentation et au manque de diversification des publics.

Mais cette solution est-elle, à elle seule, efficace et pertinente? Comment le secteur perçoit-il la mesure et comment la met-il en œuvre? Les résultats de l'enquête menée par Msw auprès de ses membres démontrent la disparité des avis récoltés. Si certains semblent appliquer cette mesure de manière volontariste, d'autres affichent un certain scepticisme par rapport à l'efficacité de la mesure.

Conscient de leur rôle de médiateur culturel, les musées ont, depuis de nombreuses années déjà, adapté leur politique tarifaire et accordé des gratuités, principalement catégorielles et événementielles, mais aussi, pour certains d'entre eux, totale. L'enquête menée par Msw démontre que la gratuité totale permanente est extrêmement rare et n'est pratiquée que par quelques musées publics. Par contre, les gratuités catégorielles et événementielles sont généralisées. En témoignent les grilles tarifaires des musées qui affichent des prix d'entrée différents en fonction des publics ciblés (seniors, enfants, étudiants, famille, Article 27,…). Les cibles principales de la gratuité catégorielle sont avant tout les enfants et, dans une moindre mesure, les adolescents et les étudiants. Cette mesure vise à toucher différents publics en tenant compte de leur profil social. Plusieurs fois par an, soit à l'occasion d'un événement organisé sur l'ensemble d'un territoire (exemple: Journées du Patrimoine), soit lors d'événements propres à chacun d'entre eux, les musées accueillent les visiteurs gratuitement et organisent des animations exceptionnelles. L'objectif est donc, dans ce cadre précis de donner une image dynamique du musée par des médiations innovantes. Il semble que les gratuités événementielles soient celles qui mobilisent le plus grand nombre de visiteurs. Par contre, certains événements payants attirent également un public important.

Le seul prix d'entrée est-il donc le frein unique à la visite d'un musée? Il faut considérer l'ensemble des démarches qui vont précéder l'arrivée à la billetterie d'un musée. L'offre de loisirs culturels ou non, est tellement vaste et diversifiée, que le citoyen doit, avant d'atteindre la porte du musée, poser le choix d'une activité culturelle, se renseigner, se déplacer… Dans ce large panel d'activités proposées, le musée, qui souffre encore trop souvent d'une image négative ou élitiste, doit faire face à de nombreux freins psychologiques et intellectuels de la part du potentiel visiteur. Si la gratuité attire de nouveaux publics, ceux-ci ne reviendront plus si leurs attentes ne sont pas satisfaites, s'ils n'ont pas vécu positivement leur expérience de visite et de découverte. Il est donc important de travailler sur les freins psychologiques et intellectuels pour attirer de nouveaux publics et sur la qualité de la médiation (accueil, technologies mobiles, ateliers ou animations, qualité et accessibilité au niveau de la présentation de l'information,…) pour fidéliser les visiteurs.

La mise en place d'une mesure de gratuité pourrait induire des comportements qui en viendraient à ne plus prendre en compte que le frein financier et à nuire au travail de réflexion et de médiation visant à travailler sur les freins psychologiques et intellectuels. Si certaines de nos institutions wallonnes profitent de la gratuité du premier dimanche du mois pour proposer des activités particulières, d'autres ne développent aucun programme spécifique. Faut-il y voir un effet pervers de la gratuité qui se suffirait à elle-même ou simplement une contrainte liée à l'aspect financier?

Dans un contexte de crise économique, où il est demandé aux musées d'augmenter leur part d'autofinancement, la gratuité non compensée financièrement par l'État provoque, non seulement un manque à gagner mais aussi des charges financières supplémentaires liées à l'accueil et à la médiation. Face à ses arguments monétaires, la proposition du don a parfois été avancée. Il s'agit de placer une urne à la fin de la visite, la notion de don donnerait donc au visiteur la possibilité de choisir le prix à payer selon son bon vouloir et ses dispositions. Or, par essence, le don ne demande rien en retour, il s'agirait ici d'un paiement déguisé utilisé pour réduire l'impact de la gratuité. Dans ce cadre précis, l'accès au musée est-il entièrement gratuit?

Cette question de la gratuité du droit d'entrée au musée suscite encore de nombreuses interrogations relatives à ses implications et à ses effets, aussi bien pour le public que pour le musée. L'enquête mise en place par l'Observatoire des Politiques culturelles pourra peut-être apporter des éléments d'analyse. Elle comporte deux volets, un questionnaire destiné aux visiteurs et l'autre aux musées. S'il est à déplorer qu'elle ait été initiée tardivement par rapport à la mise en application de la mesure, il reste à espérer qu'elle s'inscrira dans la durée. En effet, pour obtenir des données qualitatives et quantitatives fiables, et pour analyser l'effet de la gratuité sur le long terme, il est indispensable de comparer les données sur plusieurs années. L'enquête pourrait donner des indicateurs sur le développement éventuel de nouveaux publics, sur leur motivation, sur l'effet de transfert, non seulement d'un dimanche à l'autre mais aussi d'un musée à l'autre. Néanmoins, elle n'interrogera pas le citoyen qui n'est pas arrivé jusqu'à l'entrée du musée

et ne pourra donc mieux cerner les freins psychologiques et intellectuels.

Si la concertation n'a pu avoir lieu avant la mise en œuvre de l'obligation d'appliquer la mesure de gratuité, il reste à espérer que celle-ci soit possible à l'avenir et qu'elle soit élargie à l'ensemble des prestataires et des bénéficiaires afin de l'intégrer dans un cadre plus large et d'évoluer vers une réelle politique d'accessibilité au musée.

Musée et Société en Wallonie
http://www.msw.be/



Temps brassé – Corse, 11.04.00 – © Alain Janssens

Gratuité vs gratuité

Une lecture de « De la Gratuité » de Jean-Louis Sagot-Duvauroux [1]

Dans la logique marchande qui, de plus en plus aujourd'hui, détermine les relations humaines en plaçant la recherche du profit à l'horizon de tout échange, que veut dire la gratuité? La gratuité qui fait sens actuellement, qui *fait culture*, ne se pose pas en alternative à la logique mercantile. « Le marché capitaliste est en train de réussir son Opa paradoxale sur les mots gratuit et gratuité. » [2] C'est jusqu'à l'espace commun du langage que vient investir la logique capitaliste. La livraison *gratuite* de ma pizza, les 20 % *gratuits* de mon dentifrice, la *gratuité* d'une certaine presse, etc., toutes ces gratuités ne sont que simulacres et pièges en cela.

« Quand tu jettes ta ligne dans le marigot,
le poisson que tu veux prendre,
tu ne lui demandes pas
de financer l'asticot.
(…)
L'asticot
est généralement gratuit
pour les tanches. » [3]

Dans une « systématique » capitaliste atteignant son paroxysme, le « gratuit » représente négativement ce qu'aucun moyen technique ne parvient encore à placer sur le marché pour en tirer du profit. Avide, le marché cherche sans cesse à étendre son empire sur ce qui, jadis, n'était pas commercialisable – l'eau est un des plus inquiétants exemples aujourd'hui. Positivement, la gratuité se réduit à un appareil *marketing* qui ne sert qu'à appâter le client. Instrumentalisé, le gratuit concerne l'objet qui n'a pas d'autre valeur que celle de l'effet immédiat et vaporeux de sa *fausse* gratuité. C'est en quelque sorte notre élan « naturel » pour ce qui est gratuit qui est aliéné et redirigé vers le payant. La norme qui adjuge que seul ce qui se monnaie a de la valeur tend à être la colonne vertébrale de notre culture occidentale. Rien n'y échapperait, pas même le gratuit…

En résistance à cette logique dominante où la gratuité est soit un territoire à conquérir soit un épiphénomène intégré dans l'outil *marketing*, se dresse une autre gratuité, pour nous authentique. C'est une alternative radicale au modèle en place. Fonctionnant comme une idée régulatrice, elle nourrit la prétention de modérer l'ensemble des rapports sociaux, y compris marchands (qu'elle ne cherche donc pas abolir). Ainsi, aux problèmes particuliers que chacun, enchâssé dans l'imaginaire dominant, avancera pour discréditer ou relativiser ce projet – élever la gratuité en principe –, il est nécessaire d'indiquer que c'est bien une vision du monde que la gratuité engage, vision non compatible avec celle que nous avons et cultivons, et dans laquelle, en effet, à un certain bon sens, elle [la gratuité] pose de graves et insurmontables difficultés.

L'entreprise, qui est celle de recentrer nos rapports et échanges humains sur la gratuité paraît gigantesque, précisément car se renforce et fait culture le système actuel, axé sur l'aliénation du travail, l'accélération du temps, la privatisation des profits. La logique financière et marchande s'est élevée en logique unique, en raison universelle, en norme absolue qui préside au jugement de l'ensemble de nos comportements, placés sous le seul éclairage des coûts et profits. Il n'y a pas un vide qu'il s'agirait de combler! Il n'y a pas un champ en friche qu'il faudrait cultiver! C'est une économie qui réfute une autre, une éthique qui se dresse contre une autre, un art qui contredit un autre, un imaginaire qui se dissocie d'un autre, un amour qui objecte un autre, une éducation qui annule une autre, des habitudes qui contestent d'autres, une sensibilité qui renie une autre, un sens, enfin, qui résiste à un autre. Là où veulent aller la gratuité, la démocratie véritable, l'émancipation: les places sont prises. Si elles ne s'arment pas pour déloger ce qui est à leur endroit – marchandisation, privatisation, individualisme, standardisation – elles devront se contenter des rôles critiques et utopistes, *in fine* vains, stériles voire complices, si quelque chose de leurs discours n'amène pas l'action en écho.

Aujourd'hui, le rapport de force étant à ce point inégal, ce n'est ni par la réforme, ni par la révolution – il est grand temps d'abandonner l'idée d'un parti d'avant-garde qui prendrait le « pouvoir » –, qu'un profond changement de culture adviendra. Seule une défection massive de ceux qui souhaitent créer de nouvelles formes de communautés le provoquera. D'autres cultures surgiront, en mosaïque, en îlots enclavés, certes, mais autonomes et libres.

Où puiser l'inspiration pour (re-)fabriquer de la gratuité?

Elle se manifeste, par exemple et tout d'abord, dans l'évidence du caractère gratuit de la lumière du soleil, de l'air, d'un bain dans la mer; dans le repos que la contemplation d'un paysage accorde. Si l'on peut qualifier de gratuit le rapport fondamental de l'homme à la nature, on peut déceler, dans l'histoire universelle de l'humanité, des constructions sociales, complexes, qui se fondent sur la gratuité et opèrent avec elle. Les travaux de Mauss sur le don et le contre-don,[4] ceux de Levi-Strauss sur la façon qu'avaient les Indiens des plaines d'Amérique du Nord de rendre justice,[5] ceux de Graeber [6] sur des sociétés africaines « proto-anarchistes », illustrent cette possibilité, et cette constance dans les comportements humains, d'interagir autrement que sur les uniques fondements de la raison marchande et égoïste.

De ce côté-ci du monde, l'exemple le plus proche, bien qu'en voie d'extinction, est celui des services publics, basés sur une gratuité ou une semi-gratuité et rendus possibles par mutualisation et cotisation. Le champ de ces gratuités « publiques », de plus en plus marginalisé, « recouvre pourtant des fonctions concrètes de l'existence où les gens sont conduits à se penser et à se vivre en commun ».[7]

« On n'a jamais autant parlé de vivre ensemble, de citoyenneté, de civilité. Mais en même temps (…) on laisse s'affaisser les espaces de gratuité: ces lieux ouverts à tous, libérés du chacun pour soi, ces champs où s'expérimentent la réalité d'une histoire et où se forme le sentiment d'un destin partagé. » [8]

Aujourd'hui, nous vivons un effondrement de la perspective collective. Le service public se limite de plus en plus au rôle de « balai », de « police », de « gestionnaire » de la masse des individus. L'espace public se conçoit de plus en plus comme une copropriété. Il est géré de la même manière qu'un couloir d'immeuble à appartements. Rien ne doit déranger! A contrario:
« L'espace public, lui, malmène nécessairement notre vie privée, et à cause de ça, il lui donne sans cesse l'occasion de s'élargir. Il la confronte à des événements qui nous sont imposés par d'autres, par le fait de vivre en société: bruits, calendriers des fêtes et des marchés, accidents inattendus de la rencontre. L'espace public est le lieu où se représentent sous forme civilisée les liens et les conflits sociaux, l'unité et la division, les singularités et leurs mises en résonances, la police et la révolution… » [9]

La gratuité concrétise ces valeurs (liberté, égalité, autonomie, démocratie) que les États occidentaux revendiquent pourtant comme les leurs, en ne leur conférant pourtant aucune autre efficacité que discursive et belliqueuse.

1 La gratuité est libre (*free*, dit-on en anglais) et libère.

2 La gratuité met tout le monde à égalité, «puisqu'elle réunit toujours le droit à l'accomplissement du droit, qu'elle est susceptible d'entraîner une adhésion populaire solide et tenace, que plus elle recule, plus la liberté et l'égalité s'étiolent, deviennent des garanties abstraites, sans effet pour ceux qui ne disposent pas d'argent pour les accomplir».[10]

3 La gratuité responsabilise car, n'abolissant pas le marchand, elle institue un espace à protéger sans cesse.

«Face aux biens dont l'usage est désormais libéré de la relation marchande, la responsabilité doit procéder à des ajustements inédits et que n'aiguillonne plus la force coercitive de l'argent. Responsabilité d'abord à la source, chez ceux qui sont en charge de l'offre: la qualité des biens mis à disposition est essentielle; l'espace gratuit meurt s'il est traité en parent pauvre. (…) Sans un accompagnement quasi affectif des gratuités socialement construites, sans un attachement consciemment ressenti, elles connaissent une dévalorisation qui précède toujours à l'étouffement. (…) Il faut donc, si l'on veut efficacement et durablement conquérir de nouveaux espaces gratuits (et même conserver les anciens) les entourer d'une véritable culture de la gratuité qui fasse contre-feu aux valeurs du marché, sans craindre de puiser à toutes les sources de la pensée, de l'engagement militant, de la communication, de l'art ou de la vie spirituelle. (…) La pente qui pousse à la trouver normale dès qu'elle est établie fragilise la gratuité dans sa cohabitation conflictuelle avec un marché avide et conquérant. Oublier qu'elle est aussi un combat, qu'elle a toujours, au coin du bois, des adversaires puissants et voraces, démobilise la responsabilité.»[11]

4 Enfin, la gratuité, en rendant à chacun son autonomie et sa singularité et en contrant l'idée d'interchangeabilité que véhicule la valorisation par l'étalon inodore «argent», rafraîchit la pratique de la démocratie, en la concevant comme autre chose qu'une procédure de conquête du pouvoir.

«En maintenant ou en établissant un rapport aux choses et aux gens qui ramène chacun à sa responsabilité autonome, la gratuité contribue toujours au bornage des pouvoirs. (…) Jusqu'à présent, à cause peut-être d'une fascination très masculine pour le sceptre, l'aspiration à la démocratie a été essentiellement pensée (…) comme une procédure démocratique de conquête de pouvoir. La problématique ouverte par la gratuité permet d'envisager l'action politique comme un moyen non plus de prendre le pouvoir, mais de le rendre progressivement inutile, d'élargir la part autonome de la vie, la part de la vie libre de pouvoirs. (…) Plus la gratuité étend son domaine, plus l'autonomie de l'individu a de champ pour s'exprimer, plus la majesté du pouvoir apparaît relative, plus les abus de pouvoirs sont ressentis comme abusifs, plus les hommes de pouvoir sont amenés à se contrôler et moins le régime puéril de la récompense et de la punition a d'effet sur les esprits.»[12]

«Peut être considéré comme vital
tout bien dont,
en fonction de l'évolution
de la société,
on ne peut se passer
sans être
d'une manière
ou d'une autre
exclu
de la vie normale.»[13]

Notre conviction est que ce qui est sans prix possède plus de valeur que ce qui s'achète. L'être n'est pas l'avoir. Nous voulons remettre à sa juste place l'échange marchand dans l'organisation humaine des relations. Nous concevons que le commerce reste une constante inévitable, même importante, dans les échanges sociaux. Dans sa *proportion légitime et naturelle*, le payant coexistera avec le gratuit et «multipliera leur raisonnement».[14]

Les besoins vitaux devraient être gratuits et devraient l'être toujours *plus* (en veillant toutefois à ne jamais mettre en place les mécanismes de dépendance humiliant de l'aumône). Santé, logement et nourriture, un minimum d'eau, d'électricité, et, l'hiver, d'énergie de chauffage, devraient être considérés comme vitaux et être gratuits pour cela. Les services des transports en commun, de la voirie et de la poste doivent rester ou gratuits ou semi-gratuits. L'accès à l'outil informatique ainsi qu'à Internet devrait suivre la même voie.

Nous pourrions continuer cette liste pour qu'elle soit exhaustive. Le champ du payant ne concernera alors plus, au final, que les objets de luxe ainsi que ceux de la mode et des marques. Que le payant ne soit plus que le signe d'une distinction qui apparaît, à tous, comme superficielle… Impossible, nous dites-vous? Voilà qui est encourageant!

Baptiste De Reymaeker
Coordinateur
de Culture & Démocratie

1 Le livre est en accès libre, évidemment, sur la toile: http://www.lyber-eclat.net/lyber/sagot1/gratuite1.html.
2 Jean-Louis Sagot-Duvauroux, *De la gratuité*, éditions de l'Éclat, Paris / Tel-Aviv, 2006, p. 19.
3 *Ibid.*
4 Marcel Mauss, *Essai sur le don: forme et raison de l'échange dans les sociétés archaïques*, Paris, PUF, 2007 (1925).
5 Claude Levi-Strauss, *Tristes Tropiques*, Paris, Pocket, 2001 (1955).
6 David Graeber, *Pour une anthropologie anarchiste*, Montréal, Lux, 2006.
7 *Op. cit., De la gratuité*, p. 36.
8 *Ibid.*, p. 37.
9 *Ibid.*, p. 46.
10 *Ibid.*, p. 139-141.
11 *Ibid.*, p. 142-144.
12 *Ibid.*, p. 197-203.
13 *Ibid.*, p. 169-170.
14 *Ibid.*, p. 11.

La gratuité n'existe pas

«L'argent public n'existe pas et rien n'est gratuit». La citation date de 1983, elle est de Margaret Thatcher, alors Première Ministre du Royaume-Uni. Aussi provocants que puissent paraître ces propos en exergue d'un article au sein d'une publication dédiée à la gratuité, ils méritent mieux qu'un froncement de sourcil ou un haussement d'épaules idéologique. En effet, nul besoin d'être un *aficionado* de la Dame de fer pour constater qu'il est difficile de nier une évidence: l'État, tout État, ne dispose d'aucunes autres ressources que celles des citoyens. C'est implacable et cela doit rester en tête au début de toute discussion sur ce qui devrait ou non être considéré comme gratuit. Tout ce qui fait fonctionner l'État, tout ce qui lui permet de mener ses missions de sécurité, d'éducation, d'État-Providence provient de ponctions que celui-ci réalise sur ses propres citoyens, par le biais de la perception de l'impôt, et en particulier de l'impôt sur le revenu. *Stricto sensu* ce n'est pas tout-à-fait exact, bien sûr: l'État dispose encore, en général, de quelques bijoux de famille, bâtiments, actions, placements dans le capital de quelques sociétés privées ou semi-privées. Leur poids est néanmoins marginal au regard de l'importance de l'outil fiscal, qui a l'inépuisable avantage d'être récurrent et de porter en premier lieu sur des revenus, donc sur des flux, ce qui permet un échelonnage selon les revenus et donc l'établissement d'une forme de justice contributive et distributive (chacun contribue à hauteur de ses moyens, chacun reçoit en retour à hauteur de ses besoins). Surtout, malgré l'addition de l'ensemble de ces ressources, l'État – en particulier quand il est européen – ne se retrouve pas encore suffisamment pourvu pour faire face à l'ensemble de ses dépenses, et se retrouve contraint d'emprunter constamment sur les marchés – les fameux funestes marchés – pour boucler son budget, votant chaque année des budgets en déficit et alimentant une dette abyssale. Pour ce faire, il emprunte d'ailleurs, et ce n'est pas le moindre des paradoxes de l'affaire, encore une fois aux citoyens eux-mêmes. Car les fameux marchés, pour rappel, ce sont vous et moi. Ce sont les bons d'État, les sicav et autres épargnes-pensions, produits spéculatifs qu'une grande partie de citoyens utilise et promeut sans toujours s'en rendre compte. Bref, le citoyen est mis à contribution pour que la machine tourne, en permanence.

En ce sens, comme dirait Margaret, que signifie vraiment parler de gratuité, puisqu'il y a toujours au bout du compte quelqu'un qui paie? Si, comme dirigeant de ma ville et grand seigneur, je choisis d'offrir l'accès gratuit généralisé aux transports en commun urbains, par exemple, je m'offre un coup de publicité extraordinaire et une vertu à peu de frais – c'est le cas de le dire. Quel prince généreux, dira-t-on de moi, quel gouvernant formidable que de penser ainsi au citoyen, à son pouvoir d'achat et à la mobilité interne de la ville. Certes. Le seul petit problème, c'est que les conducteurs de bus ou de tram, les ouvriers qui entretiennent le réseau, qui réparent les véhicules, bref tous ceux que ce secteur fait vivre ont un peu de mal à accepter, eux, le concept visant à travailler gratuitement et entendent bien continuer à se faire payer – les ingrats! L'État va évidemment continuer à entretenir le secteur, tout en se privant des recettes destinées à le faire, auprès des usagers. Bref, comme prince, je fais financer mes nobles intentions en faisant glisser l'addition depuis les usagers vers le citoyen. Et sans doute aussi vers la dette, donc vers les marchés. Conclusion: des bus (ou des musées) gratuits, mais des impôts plus lourds et une dette plus forte sur le dos de nos enfants. Le jeu en vaut-il vraiment la chandelle? Ne faut-il pas élargir la perspective pour juger si une politique de gratuité est réelle ou non?

Il faut donc avoir le courage idéologique de se poser à chaque fois «la» question lorsque des esprits généreux nous parlent de gratuité: qui va payer? Il est objectivement trompeur de parler de gratuité comme s'il existait un coffre-fort magique où l'argent ne coûterait rien, comme si l'univers de l'État devant assumer le fonctionnement de ce qui est «gratuit» était un trou noir où personne ne doit alimenter d'une main ce qu'on donne de l'autre, où les bus n'auraient pas besoin d'être entretenus, où les musées ne devraient pas être gardés, où les artistes ne devraient pas être payés. Parler de gratuité, c'est parler de redistribution et de justice, inévitablement. En ces temps de crise et de soupçons de fraude généralisés, il convient de noter que bon nombre de citoyens et d'entreprises puisent la légitimité de frauder dans le constat de la gabegie que l'État fait de l'argent – pas dans le domaine culturel, mais essentiellement dans le monde politique et administratif. Le citoyen n'est pas idiot: il sait bien que chaque fois qu'on lui parle de gratuité, c'est lui qui passe à la caisse. Autrement, plus tard, plus insidieusement, par sa déclaration d'impôt, et sans qu'il dispose du choix de la direction où ira son argent. Le principe de la redistribution, c'est l'installation d'une solidarité d'État-Providence, qui nécessite que le citoyen soit privé des choix directs de redistribution et que cette tâche incombe aux gouvernants élus démocratiquement par ces mêmes citoyens. Mais il n'en reste pas moins que plus un État est transparent sur ses dépenses, moins le contribuable rechignera à participer, et moins il fraudera.

Et tel est le problème de la gratuité: le citoyen est privé du choix de ce qu'il veut soutenir, au bénéfice des gouvernants. Dans le domaine artistique, où les initiatives et polémiques concernant la gratuité foisonnent en raison même de la nature de l'art et des prestations culturelles comme porteurs de sens ou de distraction, la question de la juste rétribution de l'artiste est essentielle, et elle met directement en jeu le rapport entre l'art et le public avant le rapport entre l'art et l'État. Acheter tel tableau, payer pour accéder à tel musée, c'est soutenir un univers artistique qui en a bien besoin, et qui a aussi besoin que le public participe en stimulant la demande et soulignant ce qui est considéré par lui comme beau ou non. La démarche visant à offrir quelque chose en contrepartie, pour un objet ou une prestation artistique, est, à ce titre, essentielle, même si ce quelque chose est parfois presque rien. Les opérateurs culturels qui facilitent l'accès aux prestations artistiques, tel par exemple l'asbl Article 27, ne militent pas pour la gratuité, mais pour un ticket modérateur très réduit pour les personnes en précarité. Parce que l'idée est d'ouvrir un univers à un public défavorisé dans l'idée de le fidéliser et de le pousser, plus tard, dans des jours meilleurs, à s'autonomiser dans ses démarches artistiques. Payer, c'est participer et reconnaître la valeur de ce dont on vient profiter.

Enfin, en matière artistique, entretenir la gratuité et la promouvoir, c'est courir le risque de décrédibiliser le travail de l'artiste. L'artiste n'est pas seulement un créateur ou un interprète, c'est aussi un travailleur comme un autre, qui doit vivre de son

art. Certes, la particularité du secteur nécessite bien évidemment qu'une part importante des ressources publiques lui permettent de vivre, et qu'il ne soit pas tributaire des seules lois du marché. Mais à force de promouvoir sa gratuité, on s'expose au danger de brider la création et le talent des plus prometteurs, au bénéficie d'un formatage favorisant ce qui est facile à produire, reproductible à grande échelle, dans une dynamique qui, elle, pourrait aisément se faire taxer de néolibérale. La nouveauté et le talent se nourrissent aussi de reconnaissance. L'arme de l'accès gratuit, pour ne pas tuer ce qu'elle veut protéger sous l'étouffoir de ses bonnes intentions, devrait donc être utilisée avec grande parcimonie, pour amener un public nouveau vers ce qu'il en connaît pas, et non pour lui faire croire qu'il existerait des objets ou des prestations créées par la seule grâce du Saint-Esprit, sans labeur, sans sueur ou sans travail.

François de Smet
Philosophe
Membre du Cierl
à l'Ulb



Temps brassé – Florac, 13.07.99 – © Alain Janssens

Une esthétique du pillage

Qui a dit quoi?

L'expression a été citée à foison, recopiée, multipliée, déclinée et altérée: «Les bons poètes empruntent; les grands poètes pillent», «Les bons artistes empruntent; les grands artistes pillent», «Les mauvais artistes copient; les grands artistes volent», etc. La liste peut encore s'allonger si l'archiviste consciencieux s'attarde à ses plus légères variations. Et il remarquera assez vite, parmi ceux qui l'ont employée, que les raisons de son usage ont divergé sans pour autant échapper à une mise en commun. Les uns revendiquent la libre et gratuite circulation des biens culturels, dits biens publics, ne pouvant être la propriété d'un seul, mais celle de tous. Les autres réfutent l'originalité du contenu comme étant le propre de l'acte de création, credo partagé par les adeptes de la citation.[1] Les derniers surfent sur la vague et avouent fièrement du haut de leur empire multinational qu'«ils n'ont jamais été honteux de voler les excellentes idées».[2]

L'origine de l'expression, elle non plus, ne fait pas l'unanimité. Tandis que la majeure partie l'attribue volontiers à Picasso, une minorité pense plutôt qu'il s'agit du poète T.S.Eliot, mais après avoir mené quelques recherches, il faut se rendre à l'évidence qu'il n'existe en réalité aucune source textuelle ou visuelle attestant qu'elle provient bien, mot pour mot, de l'un de ces bonhommes. Faut-il alors crier au scandale? Et pointer qu'il s'agit là d'une paraphrase tronquée et non pas d'une citation. Pire, que celui qui l'emploie ne fait que justifier ses intentions, pointant de la bouche (puisqu'il est question de mots) que ses idées se retrouvent chez d'autres grands esprits et que, de fait, la cause ne peut être que noble… De ce point de vue, l'homme en quête d'authenticité aurait raison de trouver le stratagème vilain, car celui-ci porterait selon lui les apparences d'une malhonnêteté intellectuelle.

Néanmoins, ce dernier se pose-t-il seulement la bonne question? N'y a-t-il pas quelque chose de plus important là-dedans qu'une simple histoire de référence? Quand l'usage d'une citation dépasse son auteur et en perd toute trace jusqu'à devenir une pure invention, ne se retrouve-t-on pas devant quelque chose de plus incroyable? Lorsque tant d'individus se réfèrent à celle-ci, aucun d'eux n'a tort, car c'est d'abord un discours qui les investit, il s'empare d'eux et prend vie comme témoignage d'une époque interrogeant les notions d'originalité, de propriété et d'auteur. Quoi de mieux qu'une telle expression, confondue dans l'anonymat, pour nous le manifester. À ce propos, il ne me semble pas insensé de nos jours d'affirmer que s'est développé, parmi les têtes rêveuses, l'idée qu'il y a quelque chose dans notre culture proche d'un art du vol ou, comme je l'ai intitulé, d'une esthétique du pillage…

Quoi est à qui?

On pourrait se demander avant tout ce que vient faire cette histoire de vol parmi la gratuité et quelle est la raison d'un intérêt soudain pour ce crime qu'est le pillage. C'est que les deux vont de pair dans la problématisation du concept de propriété, si ce n'est que le vol, lui, en est indissociable. Alors que la gratuité propose une alternative, le vol ne peut exister qu'avec la subsistance d'une quelconque propriété, il en est une conséquence. Formellement, est coupable de vol celui qui soustrait une chose qui ne lui appartient pas. Et inversement, ce qui n'appartient à personne ne peut être volé. La contradiction de la propriété, c'est qu'elle rend possible le vol, elle l'augmente même dans les sociétés industrialisées comme l'argumentait le sociologue Gabriel Tarde au début du xx^{e} siècle: «La civilisation croissante offre plus de choses à voler; les délits doivent donc se multiplier. Ce n'est pas, par conséquent, que la propriété soit plus exposée au vol. C'est qu'il y a plus de propriétés exposées au vol.»[3]

Le raisonnement n'est d'ailleurs pas nouveau, il a été fort prisé des anarchistes au xix^{e} siècle. «La propriété, c'est le vol!»[4] affirmait Proudhon, considérant que le droit de propriété masquait un crime, au point où certains iront jusqu'à réduire le problème au choix radical d'être volé ou d'être voleur. Ainsi, l'anarchiste allemand Max Stirner lui répondait: «Qu'est-ce que ma propriété? Rien que ce qui est en ma puissance! À quelle propriété ai-je droit? À celle que je m'arroge! Je me donne le droit de propriété en m'emparant de la propriété, en d'autres termes, je me donne le pouvoir du propriétaire, le plein pouvoir, la licence.»[5] Expression d'une liberté au-dessus de toute règle et de toute cause, le vol devient un acte de révolte symbolisant la réappropriation de l'individu sur la société, défiant l'opportunisme inhérent à la propriété et hâtant le dysfonctionnement d'un système jugé inégal. La figure du voleur alimentera en ce sens l'imaginaire romancier, l'Arsène Lupin de Maurice Leblanc et le Jean Valjean de Victor Hugo ne sont que les portraits héroïques de bandits bien réels: Marius Jacob, célèbre cambrioleur, et Eugène-François Vidocq, forçat reconverti en criminologue.

Parce que les expressions notées au début de cet article fondent le vol comme une caractéristique propre au génie et indispensable à l'acte de création artistique, c'est probablement la vision romantique du pilleur précédemment décrite qui subsiste encore dans ces esprits citateurs, cela en oubliant peut-être de sa dimension foncièrement criminelle. Elles suggèrent un contresens: le fait qu'un des signes de l'originalité s'exprime par le pillage, celui-ci fortement similaire à la coexistence étroite mentionnée entre la propriété et le vol. Mais s'agit-il encore d'un paradoxe? Car ces concepts, d'après la perspective exposée, apparaissent constitutifs l'un de l'autre. Dès lors, au lieu de vouloir résoudre cette contradiction qui nous est propre en démontrant le subterfuge et en proposant une alternative, ne faudrait-il pas plutôt apprendre à lui donner sens?

Qui a fait quoi?

S'il existe une citation à valeur sûre qui puisse introduire et donner sens à l'idée d'un art du vol, celle du philosophe américain Emerson, «Le génie emprunte noblement»,[6] offre un bon point de départ. Comme il l'explique, habituellement, personne ne contredirait la proposition selon laquelle il n'y a pas d'originalité en soi. Tout le monde emprunte du savoir à un patrimoine immémorial pour se constituer une bibliothèque mentale à partir de laquelle les idées peuvent se renouveler, la plupart ne dépassant pas le statut de répétition ou d'imitation. Les inventions, c'est-à-dire n'importe quel type de création (même si ici je tendrais à restreindre le propos à la création artistique), y font pourtant exceptions. Toutefois, leur originalité ne fait pas référence à la possession d'un savoir inédit, mais bien à un pouvoir d'assimiler les idées des autres en vue de les agencer d'une manière singulière. Inventer nécessite une transformation, un travail qui gomme l'impression de fraude pour construire le sentiment de vérité ou de la possession d'un

«quelque chose» d'unique. De cette façon, l'invention nous enjoint au présent, elle nous fait oublier le passé et crée l'illusion que rien ne lui précède et qu'elle n'est pas redevable d'une histoire. L'invention procède donc comme si les idées n'avaient aucune origine ni source identifiable, et le brio de cet acte réside dans une spoliation: il dépossède les idées d'autrui non pas seulement pour les faire «siennes», mais aussi pour les faire témoigner d'une vérité dont, au final, la question de la propriété importe peu; d'où la noblesse de l'emprunt.

À l'aune de cette interprétation d'Emerson, si la contradiction demeure et que tant d'individus valorisent l'importance du vol dans l'art, c'est qu'elle atteste d'une époque charnière où a lieu un changement de rapport vis-à-vis de l'originalité, un rapport défini non plus comme création d'une chose, mais comme transformation. L'un et l'autre ne se fondant pas sur les mêmes principes, tant au niveau de leur objet que des moyens pour le produire. Le comble, dès lors, est peut-être que nous continuons à nous rapporter aux deux indifféremment et à légiférer avec bon sens, comme si aucun auteur ne pouvait se confondre avec un quelconque voleur… Et pourtant, comme le disait «vraiment» T.S.Eliot: «Les poètes immatures imitent; les poètes matures volent; les mauvais poètes défigurent ce qu'ils prennent, et les bons poètes en font quelque chose de mieux, ou du moins quelque chose de différent. Le bon poète joint son vol à un ensemble de sentiments qui est unique, totalement différent de ce dont il a été arraché; le mauvais poète le jette dans quelque chose qui n'a aucune cohésion.»[7] À le lire, il y aurait toute une hiérarchie des vols…

Ardalan Kalantaran
Une petite main/frappe
de la culture
et de la démocratie

1 En particulier la pratique du *sampling* en musique (hip-hop, DJing, electro), mais aussi de la citation et du collage dans le récent manifeste littéraire de l'auteur David Shields, *Reality Hunger: A Manifesto*, New York, Knopf, 2010. Bien d'autres sont à signaler, par exemple, le travail plastique d'Elaine Sturtevant qui n'est composé que de copies d'œuvre d'artistes reconnus, mais effectuées avant qu'ils ne le deviennent.

2 Les mots sont de Steve Jobs dans une interview du documentaire posthume *Steve Jobs: The Lost Interview*.

3 Cité dans Jean-François Gayraud, *Le vol*, Paris, Puf, 2000, p. 95.

4 Ce sont les premiers mots de Pierre-Joseph Proudhon dans son livre *Qu'est-ce que la propriété? Ou Recherche sur le principe du Droit et du Gouvernement*, publié en 1840.

5 Max Stirner, *L'Unique et sa propriété*, Paris, La Table Ronde, 2000 (1845), p. 273.

6 Ralph Waldo Emerson, «*Quotation and Originality*» [en ligne] dans *Letters and Social Aims*, 1911, disponible sur <http://oll.libertyfund.org/?option=com_staticxt&staticfile=show.php%3Ftitle=1946&chapter=121132&layout=html&Itemid=27>.

7 Thomas Stearns Eliot, «*Philipp Massinger*» [en ligne] dans *The Sacred Wood: Essays on Poetry and Criticism*, 1912, disponible sur <http://www.bartleby.com/200/sw11.html>.



Temps brassé – Liège, 05.95 – © Alain Janssens

Conclusion: *Gratuité et Reconnaissance*

L'expression «Culture & Démocratie» renvoie à l'idée d'une nécessaire articulation, d'une complémentarité à interroger. Cela suppose qu'à côté de continuités, une tension est possible: la démocratie peut être en déficit de culture comme la culture en déficit de démocratie. Le fait que cette expression n'est pas redondante, enveloppe sa part de dialectique, stimule au sein de l'association une diversité de sensibilités et de positions. Néanmoins, un consensus existe sur la nécessité de préserver autant que possible la Culture de la sphère marchande ainsi que de favoriser l'accès le plus large possible à la première. La gratuité ne serait-elle pas dès lors un isthme tout trouvé entre les deux pôles, ne permettrait-elle pas de les fédérer, voire de les fusionner?

Las, un auteur cité dans le dossier contrarie par avance cette synthèse finale en proclamant: «la culture gratuite n'est pas la culture pour tous». Loin d'être un étendard rassembleur, la gratuité pourrait même apparaître comme une pomme de discorde. Elle a pu opposer en tout cas des acteurs proches de la mouvance de Culture & Démocratie, des acteurs convaincus que notre association épouserait tout naturellement leur sensibilité. D'où l'importance pour nous d'interroger un mot qui attire autant qu'il inquiète.

Au terme de ce dossier pluriel, on constate pourtant une large convergence sur l'idée que notre monde doit impérativement sauvegarder une part de gratuité mais que seul un cadre, un contexte peut donner sens à celle-ci. Le paradigme de la gratuité nécessaire est l'accès libre à la nature ou à une part de celle-ci. Pour comprendre qu'il ne s'agit pas d'un truisme, il faut avoir voyagé dans des pays encore plus marqués que le nôtre par la privatisation: avoir, par exemple, dû contourner pendant des kilomètres les aires privées d'une station balnéaire italienne pour accéder enfin à la minable plage publique. Pareille expérience rend très concrète l'idée proudhonienne que la propriété, c'est le vol. D'où le paradoxe suggéré ici par Ardalan Kalantaran que la gratuité pourrait être à son tour un vol ou un contre-vol (comme on parle de contre-don): un artiste n'est-il pas toujours en quelque manière quelqu'un qui se sert?

La promotion de la grivèlerie comme l'un des nouveaux droits de l'homme contre une conception supposée excessive du droit à la propriété (intellectuelle, notamment) n'est assurément pas du goût de tout le monde. François de Smet y voit un «risque de décrédibiliser le travail de l'artiste» voire l'aiguillon d'un formatage généralisé. Comme en écho, mais sur un ton plus feutré, l'association Musées et Sociétés en Wallonie semble craindre qu'une conception trop fétichiste de la gratuité fasse méconnaître la «longue chaîne opératoire» qui rend la visite du musée possible et lui donne un sens. Derrière la gratuité offerte aux uns, il y aurait presque toujours, suggère Frédéric Young, une forme de travail non récompensée des autres. La liberté que paraît instituer la gratuité serait une liberté en trompe-l'œil: elle dissimulerait l'inféodation à de nouveaux intermédiaires. De même, François de Smet invite à un sursaut critique contre le dispensateur de gratuité et sa secrète quête de prestige. Une certaine gratuité, confirme Baptiste De Reymaeker, peut s'apparenter à du marketing.

Un mot-clef qui permet de rendre compte des opinions des uns et des autres est sans doute celui de reconnaissance. D'une part, la gratuité est ressentie comme une atteinte à la reconnaissance du travail bien fait. D'un autre côté, l'accès libre à la culture, rappelle Céline Romainville, favorise la participation qui permet à son tour la reconnaissance sociale d'une dignité. Le passage de la gratuité à la privation d'accès libre est ressenti comme une exclusion symbolique. Ce moment apparaît fondateur dans la démarche de Bernard Hennebert qui rappelle le temps où les musées fédéraux étaient gratuits. La soif de reconnaissance apparaît bien comme une finalité anthropologique. En regard, la gratuité ne serait qu'un moyen, plus ou moins productif.

Notre dossier glisse de la question de la gratuité à celle du don, laquelle paraît plus large et plus ouverte. C'est l'occasion d'un débat indirect entre Paul Biot, sympathisant d'une conception éthique du don sans attente de retour, et Christelle Brüll qui célèbre sa conception sociologique. Rien d'étonnant, aux yeux de cette dernière, qu'il y ait une quête de prestige dans la dispense ou la revendication de gratuité. C'est un aspect anthropologique inévitable. Pour les sociologues, le don, lui aussi, est ambivalent mais il fonderait un lien autrement humain que celui qui résulte d'une utilité immédiate et quantifiable. Sous la plume de ses théoriciens, il se présente à son tour comme une réponse toute trouvée à la lutte pour la reconnaissance. Quoi qu'il en soit, on me permettra d'insister ici sur le fait que nombre d'opérateurs culturels demandent aux usagers un prix bien inférieur au coût réel de l'activité: sans doute serait-il utile que ces derniers puissent de temps en temps accueillir ce montant symbolique comme une forme de don…
Pour Bernard Hennebert, les bénéfices du contre-don sont déjà là: la gratuité rapporte! Msw attend d'en avoir confirmation de l'Observatoire de la politique culturelle. Paradoxe: si on parvient un jour à quantifier les bénéfices de la gratuité, on sera définitivement sorti de la sphère du don au sens sociologique du mot.

Bien que nous ayons lancé des appels à contribution dans tous les secteurs, nous devons bien constater que le secteur des musées est fort présent dans ce numéro. Est-ce une telle surprise alors que le sujet a été relayé par la presse? Pourquoi ne revendique-t-on pas un accès gratuit au cinéma et au théâtre? La raison en est sans doute le lien privilégié du musée à la notion de patrimoine et l'enracinement de ce dernier dans une histoire cultuelle-culturelle. On veut pouvoir accéder facilement aux reliques, exactement comme l'on veut accéder au rivage par le plus court chemin. Dans sa critique de la course aux expositions temporaires, B.Hennebert semble rejoindre une remarque de B.De Reymaeker: la gratuité semble partie liée à un espace-temps, à une idée de permanence. On voit ainsi le musée érigé en temple de la gratuité dont on célèbre littéralement la fête. Le temps de la gratuité, le musée est ressenti comme un îlot spirituel dans un monde utilitaire.

La notion d'utilité paraît décidément l'antonyme de celle de gratuité. Culture & Démocratie serait-elle partisane d'une culture… «gratuite», au sens large du terme? Dans l'histoire des idées, cette conception a été exprimée comme celle de l'art pour l'art. Théophile Gautier en a été une figure éloquente. Elle est indissociable de la figure du dandy et de sa posture néo-aristocratique renvoyant dos à dos répression bourgeoise et revendication sociale. Culture & Démocratie est à l'évidence beaucoup plus proche d'un autre grand critique d'art: Théophile Thoré et de sa défense concurrente d'un «art pour l'homme» qui saurait

pourtant éviter le piège, justement souligné par Gautier, du prêchi-prêcha. Au lieu de célébrer la culture comme un superflu paradoxalement nécessaire, Thoré affirme: «La poésie est aussi utile que le pain et le fer». Le critique socialisant semble suggérer de la sorte qu'un trop grand accent sur la notion de gratuité reviendrait à abandonner le beau mot d'utile à la conception réductionniste, instrumentale, purement quantitative qui en revendique le monopole. Toute personne ne souhaite-t-elle pas être reconnue comme utile au sens fort du terme?

Les militants de la gratuité ont le mérite de nous rappeler quel cauchemar serait (ou sera, pour les pessimistes) un monde qui en serait totalement dépourvu. Permettons-nous de douter qu'elle serait la pierre philosophale, une instance de réconciliation, une nouvelle spiritualité. La reformulation du débat en clef de don (au sens sociologique) ouvre-t-elle de son côté sur une synthèse finale? Entre la liberté et l'égalité, entre l'autonomie créatrice et l'universel besoin de reconnaissance sociale n'y aura-t-il pas toujours une tension possible? Le débat sur la gratuité a nourri notre dialectique: il ne l'a pas abolie.

Joël Roucloux
Membre
de Culture & Démocratie



Temps brassé – Ouren, 10.96 – © Alain Janssens

Côté images: Alain Janssens
Temps brassé

Si un texte s'appréhende dans sa longueur, si l'idée se développe au fil des mots, au long des phrases, l'image est donnée dans l'instant, généreusement, parfois brutalement. Elle est à prendre ou à laisser. Il est certes possible de la «lire», mais la lecture est différente pour chacun. Elle peut même se dérober. Alain Janssens le sait bien, lui qui s'est longtemps attaché au corps comme matière et sujet unique, et à la nature en séquences/temps (qui conjuguant ombre profonde et clarté retrouvée). Dans *Temps brassé*, il nous confronte avec ce qui nous est proche: une poire, un insecte, un chat, un visage, une main, une veste en coton, un homme courant sous la pluie… Des images d'un quotidien «normal» qui pourtant nous émeut, peut-être parce que nous ne le voyons plus, l'habitude aidant. Emmanuel d'Autreppe, dans L'Art même, suggère que «photographier du vivant dans l'inerte»* s'apparente à la quête d'un absolu à portée de main… Et dans les textes qui concluent *Temps brassé* (fragments du genre haïku), Alain Janssens nous confie quelques clés: «Ne pas exploiter / Simplement recueillir», «Éloigner les mots / Et garder l'ancrage du réel», «Regarder sans comprendre / Accéder au lieu par l'image / Non par son langage / Mais par son secret».

Alain Janssens a étudié la photographie auprès d'Hubert Grooteclaes à l'Institut supérieur des Beaux-Arts Saint-Luc, à Liège. Après s'être occupé pendant 5 ans, à travers la photographie et la sérigraphie, de personnes handicapées mentales au Créham, il est retourné à Saint-Luc où il enseigne depuis 1986.

Reconnu pour sa photographie créative dès 1980 – Liège, Verviers, Besançon, etc. – il est invité en 1987 à la Troisième Triennale internationale de la Photographie de Charleroi et, en expositions personnelles bien trop nombreuses que pour être énumérées ici – elles se comptent par dizaines –, à Montréal, Poznan, Toulouse, Tarbes, Marchin, Contretype à Bruxelles, Flux à Liège, Triangle bleu à Stavelot, Cultuurcentrum de Hasselt…

Citons cependant la 44 Gallery à Brugge qui, en 2012, présentait *Temps brassé*, l'ensemble dont sont extraites les images de ce Journal.

Rappelons à nouveau que, sans les prendre à contre-pied, les images présentées dans le Journal de Culture & Démocratie ne sont en aucune manière une illustration des textes. Elles ont leur autonomie. Au lecteur de les ressentir, de les interpréter avec ses connotations propres, en les considérant par les yeux de celui qui les a convoquées…

Georges Vercheval
Vice-Président
de Culture & Démocratie

* Emmanuel d'Autreppe, «Alain Janssens – Le monde caressant…» dans *L'Art même*, nº 27, 2005, p. 32.



Temps brassé – Liège, 10.12.99 – © Alain Janssens

Culture & Démocratie

Depuis 1993, Culture & Démocratie rassemble des artistes et opérateurs sociaux afin de promouvoir la culture comme valeur démocratique. Médiatrice et relais entre les secteurs culturels et associatifs, elle encourage la participation de tous à la vie culturelle.

Fondateur Bernard Foccroulle
Présidente Sabine de Ville
Vice-président Georges Vercheval
Équipe Christelle Brüll
et Baptiste De Reymaeker

Le Journal de Culture & Démocratie
est édité par l'asbl Culture & Démocratie
rue Émile Féron 70, 1060 Bruxelles
Téléphone: 02 502 12 15
Courriel: info@cultureetdemocratie.be
Site web: www.cultureetdemocratie.be
Banque Triodos: BE65 5230 8036 6696

Ont collaboré à ce numéro
Paul Biot, Christelle Brüll, Jean Delval, Baptiste De Reymaeker, François de Smet, Sabine de Ville, Bernard Hennebert, Alain Janssens, Ardalan Kalantaran, Musée et Société en Wallonie, Luc Richir, Céline Romainville, Joël Roucloux, Georges Vercheval, Frédéric Young

Mise en page Christian Vanhoeter
Impression Imprimerie Jan Verhoeven

Éditeurs responsables
Christelle Brüll et Baptiste De Reymaeker
rue Émile Féron 70, 1060 Bruxelles

Avec le soutien
de la Fédération Wallonie-Bruxelles

FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES

Vous appréciez le travail de Culture & Démocratie?

Le soutenir, c'est important! Votre soutien contribue à renforcer l'action de notre réseau, à conforter ses prises de positions, à développer ses activités et les publications. Nous remercions vivement ceux qui se sont acquittés de leur cotisation... et nous rappelons à ceux qui n'y ont pas pensé encore qu'ils peuvent s'en acquitter à n'importe quel moment de l'année!

Cette cotisation n'est que de 10 euros (mais il n'est pas interdit d'aller au-delà...). Votre qualité de membre vous assure le service du Journal (qui ne sera dorénavant plus envoyé qu'aux membres en ordre de cotisation), de la Lettre électronique ainsi que des informations quant à la vie de l'association, de ses actions et prises de positions.
Nous sommes particulièrement reconnaissants envers les «membres d'honneur» (50 euros). En plus des avantages cités plus haut, ces membres reçoivent en fin d'année les ouvrages publiés au cours de l'année par l'association.
Il est en outre possible de faire un don à l'association, déductible fiscalement, s'il dépasse sur un an la somme de 40 euros. Attention, l'objet du versement doit comporter la mention «Don»!

Information bancaire:
Banque Triodos
IBAN: BE65 5230 8036 6696
BIC: TRIOBEBB

Le Journal de Culture & Démocratie sort quatre fois par an. Il est envoyé aux personnes en ordre de cotisation. Plus tôt vous côtiserez, plus de journaux vous recevrez!